

I. INTRODUCTION GENERALE

I.1 ETAT DE LA QUESTION

A ce niveau, notre préoccupation est de faire ressortir l'originalité de notre analyse et ceci ne sera possible qu'après examen des conclusions des études faites par nos prédécesseurs dans leurs travaux. Sur ce point, Il est vrai que d'autres chercheurs ont déjà abordé une thématique similaire à la nôtre, Les plus proches sont ici-bas présentées :

Grazia BORRINI et al dans leur ouvrage intitulé *Gouvernance des Aires Protégées de la compréhension à l'action* relève que pour concentrer l'attention sur les questions de gouvernance impliquera nécessairement des efforts de la part des décideurs, des gestionnaires et des autres détenteurs de droits et porteurs d'intérêts (rights holders and stakeholders), mais ces efforts seront d'autant plus profitables sur le long terme.¹ C'est pourquoi :

- La gouvernance est la variable qui possède le plus grand potentiel pour influencer sur la couverture des aires protégées. Dans de nombreux cas, c'est seulement en abordant les questions de gouvernance que les pays seront en mesure d'étendre la couverture de leurs aires protégées et des « autres mesures de conservation efficaces par aire ou territoire » 6 afin de remplir l'Objectif d'Aichi n°11 du Plan stratégique de la CDB 2011-2020.
- La gouvernance est un facteur primordial pour déterminer l'effectivité et l'efficacité de la gestion. C'est pour cette raison qu'elle représente un grand intérêt pour les gouvernements, les bailleurs de fonds, les organismes de réglementation et pour la société en général.
- La gouvernance est un facteur primordial pour déterminer la pertinence et l'équité des décisions. Améliorer la gouvernance peut aider à maximiser les avantages écologiques, sociaux, économiques et culturels des aires protégées, sans risquer de dépenses inutiles et sans causer de dommages.

Pour Grazia BORRINI, analyser et évaluer la gouvernance des Aires Protégées, c'est de comprendre et analyser l'exercice de l'autorité, de la responsabilité et du devoir de rendre des comptes dans un système d'aires protégées ou un site spécifique et de dresser des conclusions et des recommandations(évaluation) à la lumière de la mission et des objectifs des Aires Protégées par la société au sens large.

Julien POISSON dans son ouvrage, montre que les parcs nationaux représentent la pierre angulaire de la conservation *in situ* de la biodiversité mondiale. Au fil du 20^{ième} siècle, les pays sous-développés en ont implanté un grand nombre d'aires protégées sur leur territoire afin de préserver la riche biodiversité qu'ils abritent. Le mode de gestion exclusif préconisé dans la majorité de ces parcs nationaux vise à repousser les différentes parties prenantes des ressources naturelles hors des limites du territoire protégé.²

Toutefois, ce mode a été contesté pour des raisons d'éthique et d'équité sociale envers les parties prenantes. De plus, le contexte socio-économique dans lequel est implantée la majorité

¹ Grazia BORRINI et al, Gouvernance des Aires Protégées de la compréhension à l'action ; Rapport IUCN 2014

² Julien POISSON, Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés ; Quebec Canada P3

des parcs nationaux mondiaux est marqué par une extrême pauvreté. Les communautés locales établies en zone tampon des parcs nationaux n'ont aucune alternative à l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des ressources naturelles comme moyen de subsistance.

D'autres parties prenantes telles que les compagnies privées et les gouvernements ont également des intérêts envers les ressources des parcs nationaux. L'effet cumulatif des pressions d'extraction des ressources et d'empiètement sur les limites des parcs nationaux par les différentes parties prenantes conduit inévitablement à l'inefficacité de conservation et conséquemment au déclin de la biodiversité mondiale.

Les gestionnaires des parcs nationaux doivent donc trouver une approche de gouvernance qui puisse permettre conjointement une conservation efficace de la biodiversité et un développement économique des parties prenantes. La solution proposée la plus répandue est certainement le mode de gestion participative. Ce dernier vise à inclure les parties prenantes dans le processus de gestion des parcs nationaux à l'aide de quatre phases d'implantation soit la préparation du partenariat, la consultation et le renforcement des capacités, la négociation des plans et des accords ainsi que l'implantation et le suivi. Plusieurs raisons justifient l'implantation de la gestion participative dont les faibles performances du mode de la gestion exclusive, l'aspect d'éthique et d'équité sociale et la tendance mondiale à la décentralisation. Toutefois, les raisons liées à l'efficacité de conservation de la biodiversité demeurent très peu documentées.

Ces impacts théoriques positifs sont toutefois nuancés par le côté pratique du mode de gestion participative. Effectivement, les manques d'expérience, de volonté politique et de ressources financières et techniques lors des phases d'implantation ont conduit à l'inefficacité de conservation dans certains parcs nationaux. Ces phases représentent la fondation de la gestion participative et chacune doit être adéquatement implantée pour pouvoir bénéficier des potentiels de conservation de ce mode de gestion. Toutefois, il faut considérer que ce mode de gestion est encore jeune et qu'il représente un apprentissage continu. Or, malgré les exigences élevées des phases d'implantation, le mode de gestion participative demeure la meilleure option de gestion pour atteindre l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés.

Léonard K. MUBALAMA montre que les Aires Protégées sont les garants de la préservation d'un patrimoine naturel collectif encore lourdement impacté par le développement de notre civilisation.

La faune, la flore et les habitants préservés présentent une valeur universelle et exceptionnelle non seulement en tant qu'espèces et espaces originaux, mais également en raison du rôle actuel ou potentiel qu'ils peuvent jouer pour l'homme. Il y a donc nécessité pour tous de se sentir concernés par la gestion de toute Aire Protégée, sur toute la surface du globe.

La Conservation de la nature par les Aires Protégées implique donc :

1. La Sauvegarde d'échantillons représentatifs et particuliers de la diversité biologique : c'est-à-dire des espèces de plantes, d'animaux et d'autres organismes vivants, mais aussi du capital génétique de chacune de ces espèces ; y compris la protection de la diversité des écosystèmes qui soutiennent cette diversité biologique.

2. La Préservation des écosystèmes entretient la vie : c'est- à-dire, les processus écologiques qui protègent et engendrent la vie sur terre, déterminent les climats et les microclimats ainsi que les régimes en eau, purifient l'air et l'eau, recyclent les éléments essentiels, créent et génèrent les sols et enfin permettent aux écosystèmes de se renouveler.³

A ce titre, les Aires Protégées contribuent au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques essentiels à la vie. Elles permettent l'évolution dynamique des espèces sauvages à l'intérieur du processus de la sélection naturelle, et ce à l'abri des pressions et perturbations anthropiques diverses.

ADON GNANGUI, dans son ouvrage, explique que dans les nombreux pays producteurs de bois en Afrique ou même partout ailleurs, l'exploitation non autorisée des forêts et le commerce de bois abattu illégalement sont inéluctablement source de dégâts sociaux, économiques et environnementaux tant pour ces pays eux-mêmes que pour la planète entière, du fait du rôle d'équilibre que joue la forêt.⁴

Préoccupée par cet état de fait, l'Union Européenne a entamé en 2003, une série de négociations bilatérales avec plusieurs pays producteurs et exportateurs de bois aussi bien qu'en Afrique centrale et même au-delà, notamment l'Indonésie, la Malaisie et le Vietnam, etc.

BERENGER TCHACHOU et al;⁵ dans son ouvrage il définit la déforestation comme l'affectation de la terre forestière à une utilisation différente ou encore la réduction à long terme du taux de la couverture et de la canopée en dessous du seuil de 10%.

Il ajoute que les causes de la déforestation de la dégradation forestière et celle qui a une action directe sur la superficie forestière de départ : on peut citer le défrichement en vue de l'agriculture sous toutes ses formes ou le développement des infrastructures de base comme la construction des routes.

En Afrique, ces causes sont les mêmes que celles relevées dans le monde avec le développement de l'agriculture comme facteur principal l'agriculture itinérante est la cause de 60% de la déforestation totale alors que l'agriculture permanente compte pour environ 10%.

JOHN NELSON relève que les Bambuti Batwa sont largement reconnus comme étant les premiers habitants de la région où se trouve le Parc National de Kahuzi-Biega dans l'EST de la RDC. Avant l'établissement du parc en 1970, cette région était une réserve zoologique et forestière où près de 6000 Batwa continuaient de vivre et subvenaient à leurs besoins principalement grâce à la chasse et la cueillette dans les forêts restantes. Entre 1960 et 1975, les Batwa ont été progressivement expulsés de la région montagneuse tandis que les Batwa

³ Léonard MUBALAMAKAKIRA, Statut et gestion des Aires Protégées ; Editions de l'UOB 2018

⁴ ADON GNANGUI, Lutte contre l'exploitation sauvage des forêts et commerce illégal de bois ; Accord Ghana-Union Européenne

⁵ BERENGER TCHACHOU et al, Déforestation et dégradation des forêts dans le Bassin du Congo ; état de lieu, causes actuelles et perspectives

des Bas plateaux ont dû faire face à des pressions d'expulsion croissantes au cours des années 80.⁶

Aujourd'hui rares sont les Batwa qui vivent encore dans le Parc ; ils habitent aux alentours. Bon nombre d'entre eux dépend toujours des ressources du Parc pour subvenir à ses besoins de subsistance bien que ces pratiques soient illégales. Des strictes mesures d'application de la loi sont maintenant en place par conséquent de nombreux Batwa font figure **d'intrus clandestins** sur leurs terres ancestrales. Parallèlement, le PNKB est sérieusement menacé par les activités de braconnage liées au commerce de viande de brousse et d'exploitation illicite de ses arbres.

I.1.1. PROBLEMATIQUE

Le continent africain abrite une richesse floristique et faunique impressionnantes, allant des espèces individuelles (éléphant, rhinocéros, hippopotame, girafe et gorille) à des habitats endémiques (points chauds). L'intérêt grandissant accordé à la protection de l'environnement en général et aux écosystèmes en particulier a amené plusieurs Etats africains à créer des aires protégées sur leur territoire (UICN, 1994). Toutefois, dans certains cas, le choix et les modalités de zonage de ces aires protégées ont été faits de façon ambiguë, ce qui explique les multiples conflits liés à la mise en place des zones de conservation.

Les aires protégées d'Afrique avec leurs faunes et flores sauvages sont des produits à haute valeur commerciale (McNeely, 1993). Ces ressources renouvelables sont une source de revenus à travers les activités écotouristiques (chasse sportive), commerciales (vente de la chasse, des produits artisanaux locaux tels que le cuir et les peaux), des produits de consommation (viande, poisson) et d'autres produits utiles aux communautés rurales. Cependant, la protection de plusieurs aires protégées est compromise à cause principalement de l'augmentation de la population. Avec une population dépassant 700 millions d'habitants et un taux d'accroissement annuel avoisinant 2.9%, les écosystèmes de forêts et des savanes subissent une forte pression (Goudie, 2000 ; Robinson, 2000). Plusieurs autres facteurs menacent la gestion des aires protégées, notamment le manque de ressources financières pour assurer leur conservation à long terme. Compte tenu des erreurs du passé, il apparaît indispensable de repenser non seulement le choix des zones à conserver mais aussi les approches de gestion qui doivent concilier conservation et satisfaction des populations locales (Synge et al., 1999).

Les premières aires protégées créées en Afrique présentaient de multiples carences. En effet, la création de ces zones a souvent conduit à l'expropriation de populations vivant sur ces territoires. Cette situation a provoqué beaucoup d'incompréhension, de révolte et de comportements prédateurs liés à un très fort sentiment de confiscation de la ressource. Les espaces protégés ont ainsi fait l'objet de multiples convoitises de la part des braconniers, des défricheurs, voire des mouvements rebelles et des forces armées (Sournia, 1990). En Afrique francophone, durant la sécheresse du début des années soixante-dix, les aires classées étaient aux yeux des villageois les seules bonnes terres, telles qu'ils les avaient connues autrefois, et sur lesquelles ils se souvenaient avoir des droits. Ils réclamaient ouvertement qu'on leur donne ces terres, seule solution à leurs besoins fonciers. Cette demande leur paraissait raisonnable face à un État passif, les abandonnant presque sans surveillance et pour des

⁶ JOHN NELSON, Les Peuples Autochtones et les Aires Protégées en Afrique

motivations qui leur étaient totalement étrangères. Les habitants des espaces naturels à protéger ont ainsi fait les frais des politiques de conservation de l'environnement car ils ont souvent été considérés comme des prédateurs assoiffés de gibier et de terres vierges à défricher alors que ces peuples ne cherchent qu'à survivre par la satisfaction de leurs besoins quotidiens (Ntiamoa-Baidu et al. (2000)).

Des populations victimes des expropriations se manifestent par des coupes anarchiques de bois, des défrichements illicites, une réinstallation illégale des villages jadis déplacés et la destruction massive de la faune sauvage (Foley, 1987; Barnes, 1990). Au Togo par exemple, avant 1990, les parcs nationaux et les réserves avaient une faune particulièrement riche. Avec les troubles sociaux de 1990, les populations se sont livrées à une chasse effrénée pour se venger. Un autre aspect de l'hostilité des populations à l'égard des parcs nationaux et des aires protégées est la revendication visant la réduction ou même l'élimination des aires protégées, afin de libérer des terres pour leurs besoins. Ces revendications suivent deux grandes orientations: le déclassement pur et simple des aires protégées, attitude qui traduit un rejet catégorique de l'existence du domaine réservé et une tendance plus modérée qui reste favorable à l'existence des zones protégées, tout en laissant les populations continuer à exercer leur droit d'usage des terres. La conservation des aires protégées est compromise non seulement dans les zones à forte densité de la population mais aussi lorsque la surveillance n'est pas accrue.⁷

Le parc National de Kahuzi Biega à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) continue de subir des pressions anthropiques malgré les efforts de cogestion entrepris avec les populations locales à partir des années 1985. Selon Nishuli (com. pers.), Chef du parc, le nombre des gorilles est passé de 258 à 130 en 2000, à 100 en 2004 et à 119 en 2009 ; celui des éléphants est passé de 350 à 2 traces en 2004 dans la seule partie de haute altitude. La situation en basse altitude est restée très peu maîtrisée, suite à la présence des groupes armés qui y sèment une forte insécurité (Nishuli, 2009). Le boom du Coltan en 2001 aurait déversé plus de 10 000 creuseurs miniers dans le parc (Meder, 2001). On estime par ailleurs que « chaque année environ 10 000 sacs de charbon de bois sont vendus, rien que dans la partie nord du territoire de Kabare. Ceci représente près de 1 700 arbres et correspond à plus de 90 ha de déforestation dans la seule région du corridor » (D'Souza, 2003).

Tout cela se passe alors qu'il existe une dynamique de gestion participative des ressources naturelles, fruit d'un consensus entre l'État congolais représenté par l'Institut congolais de la conservation de la nature (ICCN) et les populations locales qui entourent le parc. Cette dynamique consiste en des Comités de conservation communautaires (CCC) qui sont des structures représentatives de la population et à travers lesquelles l'ICCN appuie le développement local en guise de contrepartie à la conservation du parc. Ces structures éparpillées dans plusieurs villages environnant le parc ont été conçues, grâce au partenariat entre la Coopération technique allemande (GTZ) et l'ICCN, dans l'objectif d'impliquer les populations locales à la gestion du parc afin de réduire le braconnage et promouvoir le développement local.

Néanmoins, vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'on évalue l'impact de tout ce processus sur la réduction de la pression sur le parc National de Kahuzi Biega (PNKB), la situation ne semble

⁷ Célestine MENGUE-MEDOU, Les Aires Protégées en Afrique, Perspectives pour leurs conservations, Avril 2002

pas répondre aux attentes. La destruction des ressources naturelles du PNKB est encore beaucoup plus grande qu'on ne l'imaginait, malgré l'existence d'un contrat social entre populations locales et gestionnaire de cette aire protégée. D'aucuns considèrent les guerres de 1996 et 1998 comme étant à la base de cette forte pression sur les ressources naturelles du PNKB ainsi que de l'échec du processus de cogestion et ne semblent pas forcément l'attribuer à l'inefficacité des structures locales de cogestion.

Plus de quatre décennies après l'expulsion des Batwa de leurs forêts ancestrales, aujourd'hui le Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB), un groupe des Batwa excédés par l'extrême pauvreté et les promesses non concrétisées du gouvernement décide de retourner dans ce Parc malgré les restrictions légales en vigueur en République démocratique du Congo. Depuis lors, ces riverains autochtones Batwa s'affrontent régulièrement aux éco gardes, entraînant parfois des pertes des ressources naturelles du PNKB et des pertes en vie humaine.

Plusieurs autres tentatives de résolution du conflit entre le PNKB et les Batwa ont eu lieu successivement entre 2014 et 2019 : en 2014 (Dialogue de Whakatane) ; en 2018 (Dialogue de Miti-Centre) pour résoudre le conflit et trouver une solution durable au problème de manque de terre. Malheureusement, toutes ces initiatives sont restées lettres mortes suite à l'absence d'un comité de suivi pour la mise en œuvre effective des recommandations. Les autochtones Batwa dénoncent l'indifférence du gouvernement congolais face à leurs revendications.

Cela étant, la présente recherche tient à examiner la déforestation et la crise de gouvernance dans les aires protégées tropicales : cas de l'exploitation illicite des espèces ligneuses au Parc National de Kahuzi-Biega par les peuples autochtones Pygmées.

A cet effet, les questions suivantes sont à soulever

- Quelles sont les causes et conséquences de ces exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones pygmées ?
- Quels sont les avantages tirés dans le PNKB par les PA Pygmées ?
- Quelles stratégies faut-il mettre en œuvre pour éradiquer ces pratiques jugées irrationnelles des Peuples Autochtones dans le PNKB ?

I.1.2. HYPOTHESES

Selon Madeleine GRAWITZ « l'hypothèse est une proposition des réponses aux questions posées dans la problématique »⁸

Partant des questions de recherche, nous nous assignons les réponses provisoires ci- dessous :

1. Les conséquences de ces exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones seraient la déforestation de plus de 360hectares, la dégradation de l'écosystème du PNKB, la dévalorisation de l'écotourisme et l'impact négatif sur le climat local.

⁸ M. Grawitz, Méthodes de recherche en sciences sociales, Dalloz, paris, 6^e édition, 1984, P408

2. Les avantages tirés dans le PNKB par les PA Pygmées seraient l'accompagnement des initiatives locales des Peuples Autochtones ; la scolarisation des enfants pygmées, participation à l'élaboration de Plan de Développement Local des entités riveraines du PNKB ; et l'appui en Activités Génératrices des Revenus aux Comités Locaux de Développement riverains du parc
3. La stratégie à mettre en œuvre pour éradiquer ces pratiques jugées irrationnelles par les Peuples Autochtones serait de renforcer l'implication des Populations locales à la gestion du PNKB mais aussi renforcer les politiques de gouvernance de cette aire protégée.

I.1.3. OBJECTIF DE LA RECHERCHE

➤ Objectif global

Généralement ce travail vise à analyser la qualité de gouvernance du Parc National de Kahuzi-Biega tout en se focalisant beaucoup plus sur l'exploitation illicite des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones Pygmées.

➤ Objectifs spécifiques

Spécifiquement ce travail vise à :

1. Déterminer les causes et conséquences des exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones Pygmées.
2. Identifier les avantages que tirent les Peuples Autochtones Pygmées dans le PNKB.
3. Proposer des stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer les exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les populations riveraines.

I.2. CADRE THEORIQUE

Notre étude portant sur «**La crise de gouvernance des aires protégées en Afrique tropicale cas de l'exploitation illicite des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones Pygmées**». Cette recherche s'inscrit dans l'approche *de Political Ecology*.

Ce terme a toutefois été proposé pour la première fois dans les années 1970 par le journaliste Alexander Cockburn, l'environnementaliste Graham Beackhurst et l'anthropologue Eric Wolf. Ils l'ont défini comme une façon de conceptualiser la relation entre l'économie politique et la Nature dans un contexte de mouvements environnementaux.

L'essentiel des recherches de cette approche se situe, en effet, à la conjonction d'un pattern d'interactions environnement-sociétés constitué des trois éléments suivants : les intérêts économiques, les changements écologiques et les luttes politiques. Au sein de ce pattern, une emphase particulière est mise par les political ecologists sur la dimension politique des rapports homme-environnement, en lien notamment avec des mouvements sociaux nés des inégalités des droits d'accès et d'usage de la ressource (Paulson et al., 2003 ; Walker, 2006 ; Walker, 2007).

À partir de leur perspective d'écologie culturelle, l'engagement politique caractéristique de la political ecology amène quelques fois à mettre davantage l'accent sur les politiques d'accès et de contrôle de la ressource, aux dépens des implications biophysiques des conflits que ces politiques engendrent (Turner II, 1997).

Courant très fécond dans les recherches américaines sur les rapports entre les sociétés et leur environnement, la political ecology a ainsi trouvé de nombreuses applications dans les pays du Sud (Bryant et Bailey, 1997 ; Bryant, 1998), en particulier en ce qui concerne les mouvements sociaux liés aux questions environnementales. Les political ecologists se sont spécialement intéressés aux situations où certains groupes sociaux sont spoliés de leurs droits fondamentaux ; en particulier, ceux du droit à un territoire, à une identité et à l'autonomie politique. Ces droits concernent aussi la liberté d'exprimer un point de vue sur les questions de développement et d'économie (Escobar, 1995).

Partant de ces idées, nous nous tournons sur le rapport PNKB-Population qui semble être très mitigé suite aux conflits de cogestion marqués par des nombreux troubles entre les deux parties.

Ces théories perçoivent les crises environnementales essentiellement comme le résultat d'une adoption inappropriée des techniques économiques modernes de gestion, d'exploitation et de conservation. Elles ne considèrent pas que ces crises soient le résultat de ces luttes de pouvoirs pour l'accès aux ressources (Watts, 2000).

D'une façon générale, la political ecology conteste l'idée que la dégradation environnementale puisse être appréhendée uniquement par une approche objective relevant des domaines de la science et de la technique ; elle essaie au contraire de voir la Nature, non pas comme un terrain neutre en dehors de l'histoire des hommes et des relations sociales, mais comme un acteur faisant partie d'un contexte géographique et historique spécifique. Considérant les écosystèmes comme non politiquement inertes, la political ecology essaie de comprendre les processus impliqués dans la production des ressources naturelles, en prenant en compte la perception des acteurs et leurs filtres culturels. Les ressources naturelles sont alors utilisées, vécues et interprétées socialement.

Ce courant montre que le PNKB comme Aire Protégée ne devrait pas être séparée d'autres acteurs mais plutôt mettre en évidence les trois dimensions (environnementale, économique et sociale) pour renforcer sa gouvernance et limiter les conflits liés à l'accès des ressources.

Les conflits pour les ressources sont non seulement des conflits pour la maîtrise des ressources matérielles, mais aussi des luttes idéologiques véhiculées par des discours et des récits.

Nous avons vu que la political ecology est fondée sur des questions communes concernant les luttes politiques, dans un contexte de changement environnemental. Elle s'appuie aussi sur des postures communes de chercheurs politiquement engagés, avec une empathie marquée pour les populations marginalisées.

Nous allons démontrer que cette approche mobilise aussi un certain nombre de théories et de pratiques méthodologiques qui sont courantes dans les travaux de political ecology :

– l'écologie culturelle et l'histoire environnementale sont principalement fondées sur le concept d'adaptation. Les questions-clés en sont les suivantes : quelles sont les stratégies et pratiques d'utilisation et de gestion des ressources par les différents usagers ? Comment ces différents modes d'utilisation des ressources affectent leurs caractéristiques écologiques et biologiques ? Quelles sont les institutions de base pour l'utilisation et la gestion des ressources ? Dans quelle mesure ces modes et pratiques d'utilisation des ressources sont-ils révélateurs d'une adaptation aux changements intervenant dans l'environnement biophysique et social ?

– L'économie politique, avec une mise en perspective historique, s'intéresse aux processus d'accès et de contrôle, ainsi que d'accumulation des ressources et de la richesse. Les questions-clés sont citées ci-après : quels changements sont survenus dans les manières dont les ressources sont produites, extraites, utilisées ou gérées ? Comment le processus d'accumulation des richesses survient ? Comment se fait la régulation de l'accès aux ressources et leur contrôle ? Quels genres de processus de marginalisation ou de dépossession se produisent ?

– Le poststructuralisme, le déconstructionnisme et les études scientifiques se basent sur l'analyse des discours, des savoirs et des représentations. Les questions-clés en sont les suivantes : quelles sont les revendications ou contre-revendications existant autour d'un conflit ? Quels discours dominants les groupes sociaux ou les institutions avancent-ils pour légitimer leurs revendications ? Quelles sont les origines de ces discours ? Quels récits les différentes parties élaborent-elles pour justifier leurs revendications ? De ces racines théoriques de la political ecology, découle un corpus méthodologique que l'on retrouve dans les écrits de cette approche. Il rassemble les éléments suivants : l'interdisciplinarité, le changement d'échelles, les études détaillées de terrain et l'analyse des discours politiques.

À l'intersection des processus naturels et sociaux, la political ecology marque une rupture avec les perceptions conventionnelles des problèmes environnementaux en fournissant des explications et des perspectives alternatives sur les rapports humains-environnement. Que l'on pratique une interdisciplinarité par soi-même ou en équipe, la political ecology oblige à étudier les différentes réalités et perceptions de phénomènes écologiques et sociaux en interaction. Elle produit : des preuves des processus écologiques à l'œuvre ; des évidences sur les interdépendances entre ces processus et les populations qui les génèrent et les subissent ; des preuves des facteurs politiques et économiques de niveau supérieur qui modifient le jeu des rapports entre les écosystèmes et les populations qui en dépendent.

Quand on s'inscrit dans une perspective de political ecology, il ne s'agit rien de moins que de confronter des vérités biophysiques et sociales locales aux politiques qui agissent sur cette dialectique nature-société, et aux discours qui les fondent. À minima, l'étude des processus écologiques, des pratiques locales, des perceptions, des jeux institutionnels et des jeux de pouvoir, ainsi que l'étude de l'action politique environnementale sont nécessaires.

Les political ecologists examinent les différents discours ou récits pour faire ressortir la stratégie politique des principales parties prenantes (gouvernements, multinationales et environnementalistes). Un discours peut être défini comme une aire d'expression d'un point de vue. Ce point de vue est relatif à un groupe d'institutions ou de communautés épistémiques concernées par un nombre limité d'objectifs. En bref, un discours est une articulation entre savoir et pouvoir ou un « régime de savoirs » au sens d'Adger et al. (2001). La political ecology porte ainsi une attention particulière aux analyses de discours, notamment en ce qui concerne l'histoire des relations entre les sociétés et leurs environnements – plus que pour les descriptions – comme mode d'explication des dysfonctionnements et conflits au niveau local.

Il est donc important d'analyser non seulement les discours, mais aussi les acteurs qui les formulent. La political ecology est une approche et une grille de lecture très large et foisonnante sur les dynamiques sociales à propos de l'accès, de l'usage et du contrôle des ressources.

Ces pensées exprimées ci-haut essaient de faire une idée critique sur les conflits PNKB-Population Autochtones. D'un côté il y a la population locale qui se dit marginalisée ; oubliée et arrachée de leurs droits de propriété et de jouissance de leurs terres originelles et de l'autre côté il y a les gestionnaires du parc qui veulent protéger intégralement ses écosystèmes avec toutes les conséquences possibles.

L'implication réelle des peuples autochtones à la gestion des ressources du PNKB devraient donc limiter tant soit peu à l'exploitation illicite des espèces du PNKB par ces derniers.

I.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Depuis les années 1980, les aires protégées se trouvent dans une situation de très forte intégration planétaire, tant en termes d'extension que de configurations sociales. La notion de gestion durable est ainsi devenue le concept de référence dans toutes les activités liées à l'environnement. Cette gestion des forêts tropicales telle qu'elle est préconisée de nos jours se doit d'être durable c'est-à-dire assurant la pérennité des écosystèmes et de ses ressources. La gouvernance des Aires Protégées est devenue une préoccupation du pouvoir public et toutes parties prenantes ou impliquées, compte tenu des méfaits sur l'environnement et sur les ressources naturelles.

C'est dans cet angle que s'inscrit le choix de notre travail. Cette étude est un cri d'alarme visant à plaider pour la bonne gouvernance des Aires Protégées tropicales étant donné la situation alarmante qui s'y passent. La déforestation et les exploitations illicites des espèces ligneuses par les Peuples Autochtones constatées dans le Parc National de Kahuzi-Biega constitue le fondement de cette recherche.

I.4. CLARIFICATION DES CONCEPTS

I. Aire Protégée

Une aire protégée est définie par l'UICN et internationalement reconnue comme « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique

ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». (Dudley, 2008). Ainsi toutes les aires protégées ont une série d'objectifs communs.

Les six catégories de gestion des aires protégées⁹ :

1. Protection intégrale

Ia) Réserve naturelle intégrale : aire protégée gérée principalement à des fins scientifiques

Ib) Zone de nature sauvage : aire protégée gérée principalement à des fins de protection des ressources sauvages

2. Conservation de l'écosystème et protection : aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives (par exemple. Parc national)

3. Conservation d'éléments naturels : aire protégée gérée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques (par exemple Monument naturel)

4. Conservation par une gestion active : aire protégée gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (par exemple. Aire de gestion des habitats / espèces)

5. Conservation d'un paysage terrestre / marin et loisirs : aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives (par exemple Paysage terrestre / marin protégé)

6. Utilisation durable des écosystèmes naturels : aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels (par exemple : Aire protégée de ressources naturelles gérée).

II. Gouvernance

Selon le Toupictionnaire (dictionnaire de politique) ; la gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale ou internationale.

L'UICN reconnaît quatre grands types de gouvernance en Afrique tropicale, selon la nature de l'autorité de gestion, que l'on décrit usuellement pour les aires protégées, sont représentés en Afrique de l'Ouest :

- **Gouvernance par le gouvernement** : Ce sont les acteurs au niveau fédéral, national et local qui ont autorité et responsabilité de la gestion, sous couvert du gouvernement. La gestion peut aussi être déléguée par le gouvernement à un acteur tiers mais c'est toujours lui qui assume la responsabilité.
- **Gouvernance partagée** : Le partage de l'autorité et des responsabilités de la gestion est répartie entre une pluralité d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux par des processus institutionnels plus ou moins complexes :

⁹Acteurs et gouvernance des aires protégées en Afrique de l'ouest quelle contribution a la conservation ?

- (i) entre plusieurs gouvernements – par exemple les parcs transfrontaliers ;
 - (ii) (ii) gestion « collaborative » : l'autorité décisionnelle et la responsabilité sont confiées à un organisme, mais celui-ci est tenu, par la loi ou par décision politique, d'informer ou de consulter les autres parties prenantes ;
 - (iii) (iii) gestion « conjointe » : divers acteurs siègent dans un organe de gestion qui possède l'autorité et la responsabilité décisionnelles.
- **Gouvernance privée** : Elle peut être menée par :
 - (i) un individu propriétaire ;
 - (ii) (ii) des associations (ONG, fondation...);
 - (iii) (iii) une entreprise à vocation de générer du profit.
 - **Gouvernance par des populations autochtones et des communautés locales.** Elle peut prendre de multiples facettes selon le droit local, en particulier coutumier, mais est toujours basée sur une gestion du territoire sous responsabilité directe des acteurs locaux.

L'étude ne vise pas à qualifier un mode de gouvernance versus un autre. Tous les types sont reconnus pour avoir leur place, leur rôle et bien évidemment leurs forces et faiblesses. Il ne s'agit donc pas de promouvoir un modèle théorique par rapport à un autre, mais bien au contraire de s'interroger sur les différences existant entre discours et réalité, pour en comprendre le sens et essayer de déterminer les éléments positifs de ces différentes gouvernances.

III. DEFORESTATION

La déforestation est la réduction de la surface des forêts dans le monde. Les activités humaines sont la principale cause de déforestation. Cela est dû au fait que ces activités soient considérées plus rentables à court terme que la préservation ou la gestion durable des forêts. Historiquement, la déforestation a été importante en Europe et en Amérique du Nord, aujourd'hui elle est concentrée aux tropiques, en particulier dans l'Amazonie, au Sud-Est Asiatique et en Afrique Central.

La Déforestation en quelques chiffres :

- Chaque année environ 13,7 millions d'hectares sont déboisé, cela représente une surface supérieure au Malawi¹⁰.
- Entre 2000 et 2010, 100 million de m³ de bois ont été illégalement coupé chaque année, soit suffisamment de bois pour faire 10 fois le tour de la planète si l'on mettait ces grumes bout à bout¹¹.
- Cette exploitation de bois illégal a privé les pays en voie de développement de 10 milliards de dollars américains¹².

¹⁰Al Gore, "Our Choice, A plan to solve the climate crises".

¹¹ Rapport du Chatam House en 2010

¹² Rapport du Chatam House en 2010

- La déforestation des forêts tropicales est responsable d'environ 18% des émissions de gazes à effet de serre, qui cause le changement climatique. Cela est plus important que le secteur des transports qui représente environ 13% des émissions¹³.

I.5. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

La méthode est une conception intellectuelle ordonnant un ensemble d'opérations, en général Plusieurs techniques. (Madeleine GRAWITZ, 2001)

Notre cheminement méthodologique a procédé par les enquêtes qualitatives pour récolter les informations escomptées ou les résultats attendus. Nous y présentons donc l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles nous sommes passées pour atteindre les objectifs que nous poursuivions. Ainsi, nous avons procédé comme suit :

❖ La lecture et l'élaboration de l'état de la question

Dès la conception du sujet de recherche, nous avons passé par la sélection des plusieurs Documents en rapport avec cette étude. A tire d'exemple, les articles scientifiques, rapports, les ouvrages et autres documents publiés sur internet. Ces documents ont facilité la compréhension de notre sujet et la réalisation de l'introduction générale et nous ont facilité de faire la discussion des résultats ainsi que l'axe stratégique.

❖ La descente sur le terrain (observation et présentation du questionnaire)

La pré-enquête réalisée dans le mois de janvier 2020 nous a permis d'observer certaines parties du PNKB déjà déforestées par les populations riveraines et d'autres part d'observer les conditions socio-économiques des Peuples Autochtones Pygmées vivant dans le groupement de Miti.

Les réponses aux différents entretiens avec les peuples autochtones et certains agents du PNKB pendant notre pré-enquête nous ont permis de faire un aperçu général sur la situation qui sévit entre les peuples autochtones et le PNKB. Ensuite une descente proprement dite sur le terrain et relative à l'enquête qui a été réalisée au mois de juillet 2020; elle nous a permis de communiquer directement avec nos enquêtés afin d'obtenir les informations nécessaires à notre recherche. Ces question orales et écrites nous ont permis des récolter les données et ces dernières sont réparties dans nos chapitres.

❖ La présentation, analyse et interprétation des résultats

Comme une méthode n'est peut-être cimentée que par les instruments de collectes des données, nous y avons fait recours. Les données ont été saisies dans le logiciel « Excel ». Le choix de ce logiciel s'explique par la possibilité de procéder à des contrôles lors de la saisie de données. Nous avons ensuite utilisé le « logiciel SPSS V20.0, » pour l'analyse et traitement des données. Les données sont présentées sous forme des figures et des tableaux.

1. ECHANTILLON

¹³ Rapport de l'UNFCCC 2014

Détermination de l'échantillon et caractéristiques des enquêtés

La sélection de l'échantillon se fait de telle manière que l'analyse des résultats fournis par cet échantillon donne lieu à des conclusions généralisables à l'ensemble de la population. Et donc l'échantillon prélevé doit être représentatif que possible de la population où il est tiré c'est-à-dire ses caractéristiques doivent être les reflets de caractéristiques de la population. Pour de diverses raisons on peut être conduit à observer qu'une partie de la population. La partie observée constitue pour nous un échantillon.

Pour marquer l'inclusivité dans les résultats de nos recherches, nous avons pris un échantillon d'une manière aléatoire de 96 personnes en raison de 50 Peuples Autochtones pygmées, 26 Bantous riverains du PNKB et 20 agents travailleurs du PNKB.

1.1. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Les données sociodémographiques reprennent le sexe des enquêtés, l'âge des enquêtés, état civil, profession des enquêtés, ancienneté dans la profession, le niveau d'étude des enquêtés ainsi que la taille de ménage.

Tableau 1 : sexe

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Féminin	31	32,3	32,3	32,3
Masculin	65	67,7	67,7	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source: Nos enquêtes sur terrain

Commentaire: les résultats de ce tableau montrent que parmi nos enquêtés, 31 sont des femmes soit 32,3% et tandis que les hommes sont au nombre de 65 soit 67,71%. Ce qui implique une faible représentation des femmes dans toutes les strates enquêtées.

Tableau 2 : Age des enquêtés

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
15 à 29 ans	43	44,8	44,8	44,8
30 à 45 ans	38	39,6	39,6	84,4
Plus de 45 ans	15	15,6	15,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : ce tableau fait ressortir les résultats selon lesquels 43 enquêtés soit 44,79% ont un âge se situé entre la tranche allant de 15 à 29 ans, 38 enquêtés soit 39,58% se situent entre 30 et 45 ans ainsi que 15 enquêtés soit 15,69% ont un âge supérieur à 45 ans.

Tableau 3 : Etat civil

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Célibataire	17	17,7	17,7	17,7
Valide Marié(e)	74	77,1	77,1	94,8
Veuf (ve)	5	5,2	5,2	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : de ce tableau nous constatons que 17 de nos enquêtés soit 17,7% de nos répondants sont des célibataires, 74 enquêtés soit 77,1% sont des mariés et 5 enquêtés soit 5,2% sont des veufs (ve).

Tableau 4 : Profession des enquêtés

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Agri-éleveur	18	18,8	18,8	18,8
Valide Aucune	4	4,2	4,2	22,9
Commerçant(e)	12	12,5	12,5	35,4

Cueilleur	19	19,8	19,8	55,2
Étudiant	3	3,1	3,1	58,3
Fonctionnaire de l'État	26	27,1	27,1	85,4
Ménagère	14	14,6	14,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : se référant aux résultats ressortis par ce tableau, nous constatons que 18 répondants soit 18,8% sont des agri-éleveurs, 12 répondants soit 12,5% sont des commerçants, 19 répondants soit 19,8% des cueilleurs, 3 répondants soit 3,1% sont des étudiants, 26 répondants soit 27,1% sont des fonctionnaires publiques, 14 répondants soit 14,58% font des travaux ménagers et 4 répondants soit 4,2% n'ont aucune profession.

Tableau 5 : Ancienneté dans l'activité

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Activité quotidienne	35	36,5	36,5	39,6
Aucune	7	7,3	7,3	43,8
Moins de 10 ans	30	31,3	31,3	75,0
Plus de 10 ans	24	25,0	25,0	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : ce tableau nous fournis les renseignements selon lesquels 35 enquêtés soit 36,5% ont une activité quotidienne dont on ne saura pas déterminer, 7 enquêtés soit 7,3% des enquêtés n'ont aucune ancienneté dans l'activité, 30 enquêtés soit 31,3% ont une ancienneté de moins de 10 ans et 24 enquêtés ont une ancienneté de plus de 10 ans.

Tableau 6 : Niveau d'étude

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Aucun	40	41,7	41,7	41,7
Primaire	17	17,7	17,7	59,4
Valide Secondaire	26	27,1	27,1	86,5
Universitaire	13	13,5	13,5	100,0

Total	96	100,0	100,0	
-------	----	-------	-------	--

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : ce tableau nous donne les renseignements selon lesquels 40 enquêtés (41,7%) n'ont aucun niveau d'étude, 17 enquêtés (17,7%) ont un niveau primaire, 26 enquêtés (27,1%) sont du niveau secondaire et 13 enquêtés soit 13,53% sont du niveau universitaire.

Tableau 7 : Taille de ménage

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
1 à 3 personnes	1	1,0	1,0	1,0
4 à 8 personnes	11	11,5	11,5	12,5
9 à 12 personnes	67	69,8	69,8	82,3
Validé	17	17,7	17,7	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : se référant aux résultats de ce tableau, nous pouvons lire que 11 répondants (11,5%) ont une famille de taille allant de 1 à 3 personnes, 67 répondants (69,8 %) ont une famille de 4 à 8 personnes et 17 (17,7%) répondants ont une famille de taille allant de 9 à 12 personnes. Un seul répondant est resté indifférent sur cette question.

I.6.DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DU SUJET

- Dans le temps, notre étude s'étend sur la période d'octobre 2019 à Novembre 2020, une période pendant laquelle les descentes sur terrain ont été faites pour découvrir les réalités afférentes à la problématique. Le choix de cette période se justifie par la fin de notre cursus académique et l'attention que nous avons portée au problème de gouvernance du PNKB, en opérant des observations à ses riverains du Groupement de Miti.
- Dans l'espace, notre travail est situé dans le territoire de Kabare précisément dans le Groupement de Miti.

Bref aperçu sur l'étude-monographique du groupement de Miti

Cette publication porte sur l'étude monographique du Groupement de Miti qui est classé parmi les 14 groupements formant la chefferie de Kabare, dans la province du Sud – Kivu en République Démocratique du Congo.

1. ASPECT GEOGRAPHIQUE

1.1. Présentation physique

Le Groupement de Miti fait partie de hautes terres du KIVU montagneux et occupe la bordure Ouest du fossé d'effondrement où sont logés du Sud au Nord, le lac Nyassa, le Lac Tanganyika, le Lac Kivu, le Lac Edouard et le Lac Albert.

Ce groupement est l'un de 14 groupements qui constituent le Territoire de Kabare dans la Province du Sud – Kivu en République Démocratique du Congo (CISHAMBO, 2012).

Il est situé à plus ou moins 24km au Nord de la ville de Bukavu. Ce Groupement est limité :

- Au Nord par la rivière Langa qui le sépare du Groupement de Bugorhe,
- Au Sud par la rivière Mushuva, qui le sépare du Groupement de Mudaka,
- A l'Est par la rivière Langa, qui le sépare du Groupement de Bushumba.,
- A l'Ouest par le Parc National de Kahuzi Biega (PNKB).

Le Groupement de Miti a une superficie de 186km² soit 9,48% du Territoire de Kabare qui a une superficie de 1960km².

Dans ce Groupement 96,38km² sont seulement occupés par les populations, soit 51,8% de la superficie totale. Le reste de la superficie soit 89,62km² est occupé par les institutions étatiques et privées notamment : l'INERA MULUNGU, la plantation de MBAYO, la plantation de MADAGA, le domaine d'OLIVE, le Parc National de Kahuzi Biega, le domaine des Sœurs de la Résurrection, la plantation d'Izambio, la plantation BOJI, le domaine de KONGOCOME, le domaine de BUHERHWA, le domaine de BITULO, (KESHENI, 2009)

Il se trouve entre 2°18' de latitude Sud et 28°43' de longitude Est. Le Groupement est localisé sur le versant Est du PNKB et son centre commercial de Miti se trouve au carrefour de la grand-route Bukavu – Goma et Bukavu – Kisangani.

Ce centre est un transit du tronçon de l'aéroport de Kavumu et la ville de Bukavu, d'où il constitue le pôle de développement de Miti.

Le Groupement de Miti est composé de 5 localités et une trentaine de Sous-localités.

c'est le village de Kashusha qui vient en premier lieu du point de vue nombre de sous-localités, suivie de Miti, Combo, la localité de Kakenge et en dernier lieu celle de Cibinda.

1.2. Relief

Le relief est l'ensemble des inégalités de la surface terrestre (Anonyme, 2006). Le groupement de Miti est constitué des collines, des plateaux et des plaines dont la plupart finissent par des étendues de marais observées par ci par là. Ce relief n'est pas très accidenté.

Ce groupement appartient à la région du « Kivu montagneux » et se trouve dans le prolongement de la chaîne des montagnes de Mitumba aux pieds du Mont KAHUZI à 2450m d'altitude.

1.3. Climat

Le climat est l'ensemble des circonstances atmosphériques auxquelles est soumis un lieu (Anonyme, 2006). Le groupement de Miti connaît un climat tropical humide d'altitudes avec deux saisons à savoir : La saison sèche et la saison de pluies

Il jouit d'une température moyenne annuelle de 19°C, une moyenne annuelle des précipitations qui varient entre 1300 et 1800mm

1.4. Végétation

Le Groupement de Miti connaît une végétation en majorité artificielle. Elle a été imposée par les colons depuis l'époque coloniale. Actuellement celle-ci est en voie de disparition suite aux déboisements que pratiquent les habitants de Miti. Et pourtant très important pour la vie humaine. C'est pourquoi le Centre de Recherche de l'INERA MULUNGU essaie de reboiser encore.

Outre la culture des arbres servant à la construction, on pratique aussi les cultures vivrières parmi lesquelles nous pouvons citer : le bananier, le manioc, la patate douce, le maïs, le haricot,...

1.5. Sol

Le sol est une terre, du point de vue agricole (Anonyme, 2006).

Le Groupement de Miti a un sol d'origine Volcanique argileux, lourd, brun à Mulungu. Il peut conserver l'humidité dans le fond durant à peu près quatre jours, même si le soleil brille. Ce sol est très acide et présente la teneur élevée en aluminium interchangeable. Cela pourrait entraîner des sérieux problèmes pour certaines cultures sensibles et faibles à la toxicité) c'est le sol qui pose un problème de niveau très faible, des quelques éléments comme le phosphore

De ce fait, il faut faire recours aux engrais organiques pour fertiliser le sol aux versants de montagnes à niveau très faible.

1.6. Hydrographie

Le Groupement de Miti présente un réseau hydrographique qui respecte la loi de sa topographie. Il comprend des importantes rivières qui partent de l'ensemble de montagnes et se jettent dans le Lac Kivu qui est leur déversoir. Ces rivières prennent leurs sources dans le PNKB et se comportent comme des zones marécageuses dont la nappe est située à une faible profondeur. Les principales rivières sont : la rivière Langa, Mushuva. Cependant on enregistre d'autres ruisseaux ou cours d'eau de moindre importance qui prennent leurs sources dans les collines et plateaux du groupement et qui se déversent dans les deux principales rivières précitées. C'est le cas par exemple du ruisseau KAMIRA, SHANJALE, KAMULONGE, KASHEKESHEKE, CIYONJO, CIREHE, MULUNGU, KANYAMURHUZA, CHISIRHA, ...

Les sources Kamira et Shanjale ont été aménagées et alimentent actuellement la population en eau potable (Anonyme, 2006)

2. ASPECT DEMOGRAPHIQUE

La démographie est l'étude statistique des populations humaines, de leur évolution et de leurs mouvements.

Le Groupement de Miti est habité en majorité par les Bashi, auxquels se sont ajoutés d'autres groupes ethniques comme les Barongeronge, les Batembo, en provenance de Bunyakiri et des Barega. Ces derniers sont venus juste après la première guerre dite de libération fuyant les affrontements dont ils étaient victimes.

Cependant, il faut préciser que les pygmées sont les premiers habitants du groupement de Miti et qui résident dans les sous – localités de Lulenga, Muyange, ... aux alentours du PNKB. Ils sont actuellement minoritaires.

2.1. Bref aperçu historique

D'après la tradition orale « RWABIKA » est le nom de la famille attribuée à tous les descendants males du notable BIGIRIMANA RWABIKA fils de BYATERANA et à qui le Mwami avait confié la gestion de l'entité coutumière de Miti, le Notable BIGIRIMANA RWABIKA fils de BYATERANA avait régné sur le Groupement de Miti pendant longtemps. Selon l'histoire de Bushi, le Notable RWABIKA était un grand guerrier qui avait soutenu son frère KABARE RUTAGANDA dans sa rébellion contre les Blancs et contre d'autres notables de la cour, révolté et insoumis à l'autorité de Mwami, cas de MULIRI de LUGENDO, en 1911.

Ainsi le nom de RWABIKA sera régulièrement donné à tous les descendants qui régneront sur le Groupement de Miti.

2.3. Organisation Politico - Administrative

Le Système Politico-administratif du Groupement de Miti est du type Féodale. Le Mwami reste le détenteur de tous les droits politiques et fonciers. Il n'est pas élu par la base ; il assure la gestion politico-administrative ; il délègue son pouvoir au Chef du groupement. Le groupement de Miti est dirigé par le Chef de Groupement et représenté par les Chefs de villages dans leurs entités respectives.

Les Chefs de Sous-villages sont les représentants au niveau de chaque village. Dans le Groupement de Miti, le pouvoir est du type coutumier.

3. ASPECT ECONOMIQUE

Les habitants du groupement de Miti s'exercent à plusieurs activités pour subvenir à leurs besoins vitaux.

Parmi ces activités nous pouvons citer : l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, le transport, l'industrie.

3.1. L'Agriculture

Elle constitue l'activité principale de la population de Miti car plus de 90% de la population active pratiquent l'agriculture (SINAMAKOSA, 2010).

Cependant, c'est une agriculture d'auto-substance et qui ne parvient même pas à satisfaire suffisamment les besoins alimentaires de la population à cause des méthodes et techniques culturelles qui demeurent toujours archaïques et la population néglige les pratiques modernes mais on peut observer aussi d'autres facteurs qui ont un impact sur les faibles productions agricoles remarquées dans l'agriculture paysanne.

Il s'agit de l'exécuté et de l'exécuter et de la rareté des terres arables et par famille, l'infertilité des sols causée par l'érosion.

- Les principales cultures pratiquées

Les cultures les plus principalement pratiquées dans le groupement de Miti sont celles vivrières telles que : le manioc, le maïs, le haricot, le sorgho, le tarot la patate douce, etc.

On note aussi des cultures pluriannuelles et fruitières comme le bananier, l'avocatier, l'oranger,... ajoutons également certaines cultures industrielles et pérennes comme le caféier, le théier, le quinquina, la canne à sucre.

Signalons que la culture de caféier est la plus pratiquée par les paysans de Miti parmi les cultures industrielles et vient ensuite la canne à sucre.

Les contrats fonciers.

Le contrat foncier est une convention entre deux ou plusieurs personnes en matière de terrains, domaines ou autres biens. Il peut se faire par écrit ou non.

Ce dernier temps, il s'observe apparemment deux types de contrats fonciers : le contrat ancien où chaque chef de famille avait son champ que le chef ou le Mwami lui aurait octroyé moyennant quelques chèvres ou vaches, à titre du droit foncier appelé « KALINZI ». A chaque récolte, une part de la production agricole appelée « CISHOKO » était obligatoirement réservée et remise au chef. Actuellement ce cas n'est plus fréquent. Le second contrat foncier « semi-moderne » tend à remplacer totalement le précédent. Les terres morcelées en parcelles, s'octroient par la signature en contre partie par des billets de banque ou prix cher. Quelques témoins concluent l'accord. A ce sujet, nous ne cesserons pas de signaler que plus de la moitié de la superficie du Groupement de Miti est occupée par des grandes concessions étatiques et privées qui n'acceptent presque pas pour la population de pratiquer le système « BWASA ».

les données ci contre présentent les différentes concessions et leurs superficies en hectare (ha).

Superficie des terres occupées par ces concessions :

N° CONCESSIONS SUPERFICIE EN ha

1. ICCN/PNKB 7500
2. INERA MULUNGU 864
3. PLANTATION MADAGA 210
4. PLANTATION MBAYO 125
5. DOMAINE DES SŒURS DE LA RESURRECTION 103
6. PLANTATION D'IZAMBIO 36
7. PLANTATION DE BOJI 20
8. LE DOMAINE DE OLIVE 104
9. LE DOMAINE DE BITULO 24

TOTAL: 8986

Source : Secrétariat du Groupement de Miti

Commentaire : Nous référant à la superficie des terres occupées par ces concessions, nous constatons que le Parc National de Kahuzi Biega occupe la première place suite à son étendue, et le dernier rang est occupé par la plantation de BOJI.

3.2. L'Élevage

A part l'agriculture, la population de Miti pratique également l'élevage pour subvenir à leurs besoins de première nécessité. Cette population se heurte à une série de difficultés. Les pâturages n'existent plus à cause de l'explosion démographique que connaît actuellement la population de Miti, les conflits qui s'élèvent entre éleveurs et agriculteurs.

Les principaux élevés sont : le porc, la chèvre, la vache, le mouton, le lapin, le cobaye et les volailles représentées par la poule. Le mode d'élevage pratiqué est celui en divagation.

3.4. Le Petit Commerce

Le petit commerce se fait dans des pôles ruraux appelés communément Centres ruraux et qui portent essentiellement sur la vente des articles, divers de différentes valeurs et souvent les produits de première nécessité. Ces articles sont exposés soit sur les étalages, dans des boutiques et kiosques ou soit dans les petits marchés nommés « LIMNGA ».

Ajoutons que le Groupement de Miti bénéficie d'une position stratégique qui lui facilite les transactions avec d'autres contrées grâce à l'axe routier Bukavu – Goma et Bukavu – Kisangani en passant par Bunyakiri qui traverse le Groupement.

3.5. L'Artisanat

Cette activité est beaucoup concentrée au Centre commercial de Miti où l'on note des salons de coiffure et de beauté, de réparation des pneus pour véhicule et moto, des ateliers de couture, de soudure, de cordonnerie et de menuiserie, etc.

Enfin, il importe d'ajouter les activités artisanales de grande envergure exercée par la Fondation Polepole (POPOF), dans le cadre de la conservation de la nature et la protection de la Faune et la Flore du PNKB.

II.3.5. Industrie

La grande industrie n'existe pas dans le groupement de Miti, néanmoins l'activité industrielle est représentée par l'Usine de Thé de Madaga et l'usine de café de l'INERA – MULUNGU.

On note aussi des moulins à manioc et à céréales. Il existe aussi une savonnerie qui est entretenue par l'association des Mamans Rhudosanye.

3.6. Le transport

Est l'action de porter d'un lieu vers un autre au moyen d'acheminement des marchandises ou des personnes (Anonyme, 2006).

Le Groupement de Miti est parmi les Groupements du Territoire de Kabare qui présente une accessibilité facile car il est traversé par l'axe routier reliant Bukavu et Goma d'une part et l'axe reliant Bukavu à Kisangani de l'autre part.

4. ASPECT SOCIO-CULTUREL

Est celui relatif aux structures sociales et à la culture qui contribue à les caractériser. Ici, la culture est l'ensemble des connaissances acquises (Anonyme, 2006).

4.1. Organisation Sanitaire

Avant d'évoluer dans ce point, signalons que la santé est l'état de l'organisme, bon ou mauvais (Larousse, 2006). C'est ainsi que le Groupement de Miti se trouve dans la Zone de Santé Miti – Murhesa dont les cadres du Bureau sont installés dans les bâtiments du centre hospitalier de référence de Kavumu.

Cette Zone de Santé est officiellement reconnue parmi tant d'autres qui sont réparties dans la Province du Sud – Kivu. Elle compte trois Centres de Santé reconnus officiellement par BCZS (Bureau Central des Zones de Santé).

Ces Centres de Santé sont :

- Le Centre de Santé de Kashusha, basé dans le village de Kashusha
- Le Centre de Santé de Mulungu à l'INERA – MULUNGU et
- Le Centre de Santé de Combo, situé dans le village de Combo.

A part ces centres reconnus officiellement par la zone de santé, d'autres centres de santé sont organisés par des privés et sont dispersés dans différents villages du même Groupement.

La fréquentation des malades dans ces Centres de Santé reconnus officiellement n'est pas prononcée. Cela se justifie par le fait que leur niveau économique semble être trop bas. Les malades se contentent de l'automédication par des produits achetés dans des pharmacies, sans aucune prescription médicale. D'autres malades font recours aux produits phytothérapeutiques dont la dose est mal quantifiée.

La population de Miti est souvent attaquée par le paludisme, elle souffre aussi de l'anémie et les maladies de mains sales (le cholera, l'amibiase ...).

Disons que certains habitants recourent parfois aux vendeurs clandestins des produits pharmaceutiques dans cette entité, sans plus tenir compte des prescriptions médicales et de tous les dangers pouvant les guetter en utilisant abusivement ces produits qui sont parfois périmés. D'autres font recours aux tradi-praticiens par manque de moyens financiers.

Nous avons remarqué que les conditions hygiéniques sont moins respectées dans le Groupement de Miti.

4.2. L'Education

Est une action ou une manière de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales de quelqu'un. Le Groupement de Miti possède une infrastructure assez suffisante. C'est ainsi qu'on a enregistré 4 écoles maternelles, 22 écoles primaires, 11 écoles secondaires et 3 institutions supérieures avec des effectifs bas.

4.3. Sports et Loisirs

4.3.1. Les sports

Le Football reste la principale activité sportive pratiquée dans le Groupement de Miti, et les principales équipes sportives de Football sont : HAKUNA MATATA de l'INERA

MULUNGU, TUUNGANE du sous-village d'IKAMBI, MAPENDANO de KASHUSHA, FC JUDMI de Miti et la RENAISSANCE de CIRHAGABWA.

.4.3.2. Les loisirs

Hormis quelques maisonnettes où s'organisent irrégulièrement les séances de ciné vidéo, la musique est suivie dans toutes les buvettes du milieu notamment NOUVELLE VISION, HEWA BORA, LA BENEDICTION. Faut-il ajouter que les activités de loisirs sont favorisées par la connexion du centre commercial de Miti sur le courant électrique de la SNEL.

4.4. Religion

La Religion est l'ensemble de dogmes et de pratiques établissant les rapports de l'homme avec la divinité ou le sacré (Anonyme, 2006).

A Miti, les religions prédominantes sont celles chrétiennes. C'est le cas de la religion catholique qui compte un grand nombre d'adeptes, mais qui n'a pas réussi à implanter une paroisse dans le Groupement de Miti. Cependant, cette religion compte quelques secteurs, notamment celui de Cirharhangwa et l'autre de Kaboneke mais aussi chaque secteur est subdivisé en sous - secteur.

La religion protestante vient en deuxième position quant au nombre de ses adeptes et compte aussi des communautés notamment la 8e CEPAC, la CEBC, 3e CEBCA, 5e CELPA.

Soulignons en terminant qu'il se note aussi d'autres religions qui se sont installés dans ce Groupement. Il s'agit des religions du Kimbanguisme, de Brahanamisme, des Témoins de Jéhovah et autres.

4.5. Les organisations sociales

Parmi les associations, certaines s'occupent de l'Agriculture et de l'élevage et d'autres s'intéressent de la Scolarisation, à la Santé, à la nutrition et à la défense des droits humains.

I.7. SUBDIVISION DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion générale, ce travail est constitué de trois (3) chapitres essentiels, entre autre :

- Le premier chapitre porte sur les causes et les dégâts des exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les peuples autochtones.
- Le deuxième chapitre se focalise sur les avantages des peuples autochtones par le PNKB.
- Le troisième et dernier chapitre est consacré aux stratégies pour l'amélioration de la gouvernance du Parc National de Kahuzi-Biega et la réduction des pressions anthropiques sur les ressources naturelles du PNKB par les peuples autochtones.

CHAP.I. LES CAUSES ET LES DEGATS DES EXPLOITATIONS ILLICITES DES ESPECES LIGNEUSES DU PNKB PAR LES PEUPLES AUTOCHTONES

I. BREF APERÇU HISTORIQUE SUR LE PNKB ET LES PEUPLES AUTOCHTONES PYGMEES DU PNKB

0. Les forêts en République Démocratique du Congo

La RDC compte 145 millions d'hectares (ha) de forêts répartis entre 4 grands écosystèmes : la forêt dense humide, les forêts de montagne, la forêt claire (de type Miombo) et la mosaïque savane-forêt.

L'ensemble des forêts congolaises séquestre actuellement un stock de carbone qui peut être estimé à 40 Gigatonnes (Gt), soit l'équivalent de 140 Gt d'émissions potentielles de CO₂e. Le taux de déforestation historique a oscillé entre 0,2% et 0,3% en RDC sur les 20 dernières années, ce qui est relativement faible par rapport à la moyenne mondiale (0,6%) sur la même période¹⁴.

Le scénario de référence BAU (Business-as-usual) de l'évolution de la dégradation et de la déforestation en RDC et des émissions y afférentes, a été développé sur la base d'hypothèses 'volontaristes' de développement socio-économique et démographique du pays. Dans ce scénario, la déforestation atteindrait 12 à 13 millions ha d'ici 2030, et la dégradation 21 à 22 millions ha. Les émissions associées seraient alors de 390 à 400 Millions de tonnes (Mt) de CO₂e en 2030, ce qui représente une croissance annuelle des émissions entre 3 et 4% sur la période 2010 à 2030¹⁵:

La croissance annuelle du PIB réel est estimée entre 6 et 8%, en se basant sur les estimations du FMI et de la Banque Mondiale et en y incorporant des hypothèses de croissance 'volontariste' des secteurs à haut potentiel tels les industries extractives (mines et hydrocarbures) et l'agriculture intensive. La croissance démographique moyenne est estimée à 3% jusqu'en 2015 ; elle ralentit ensuite pour se situer à 2,5% vers 2030.

Dans ce scénario de développement, la déforestation s'étendra sur 12 à 13 millions ha d'ici 2030, ramenant la couverture forestière nationale de 145 millions à environ 132-133 millions ha en 2030. Le taux de déforestation passerait donc de la fourchette de 0,2 à 0,3% par an, constatée sur les 20 dernières années, à celle de 0,3 à 0,4% sur les 20 prochaines. Les 3 causes majeures de déforestation sont le développement de l'agriculture commerciale (~40%) et vivrière (~20%) et la collecte de bois de chauffe (~20%).

La dégradation touchera entre 21 et 23 millions d'ha, les causes majeures étant la collecte de bois de chauffe (~55%), l'exploitation forestière industrielle et artisanale légale (~15%) et l'exploitation forestière illégale (environ 12-14%).

Les émissions nettes annuelles liées à cette déforestation et dégradation passeraient ainsi d'environ 190 Mt CO₂ en 2007 à 390 à 410 Mt de CO₂e en 2030. Comme mentionné dans

¹⁴ MECNT, Potentiel REDD+ de la RDC, Décembre 2009, p. 2.

¹⁵ N. YAMBA YAMBA, (FAO), Les causes et agents des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de forêts en RDC. Revue de littérature, Kinshasa, février 2010.

l'introduction du rapport du projet Catalyst « Towards the inclusion of forest based mitigation in a global climate agreement », la REDD est un dispositif central dans le cadre d'une stratégie réaliste de limitation du réchauffement climatique. Pour atteindre un objectif de concentration atmosphérique des GES de 445 parties par million (ppm) CO₂e, le monde devrait réduire ses émissions d'environ 17 Gt CO₂e à l'horizon 2020, par rapport à un scénario de référence 'Business-as-usual'¹⁶.

Cependant, la pérennisation du massif forestier congolais et par conséquent de sa fonction de stockage et de fixation de carbone pourraient être partiellement remise en cause du fait de la pression démographique et du développement économique qui l'accompagne, si ce dernier n'était pas conduit de manière durable.

1. Présentation du parc National de Kahuzi Biega

Créé en 1970, le parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) est situé dans la partie orientale de la République Démocratique du Congo dans la province du Sud-Kivu entre 1°36' et 2°37' de latitude sud ainsi qu'entre 27°33' et 28°46' de longitude est (Fischer, 1993). Il s'étend du bassin du Congo près d'Itebero-Utu jusqu'au bord occidental d'une importante dépression géologique dans la province du Nord-Kivu. Son siège est implanté dans la station de Tshivanga à 32 km de la ville de Bukavu sur la route nationale n° 3 reliant Bukavu à Kisangani. Ce site du patrimoine mondial s'étend sur trois provinces à savoir le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et le Maniema (figure 1). Il partage aussi les limites avec les territoires de Kabare, Kalehe, Walungu, Shabunda et Walikale habités par divers groupes ethniques. Le parc doit son nom des monts Kahuzi (3 308 m) et Biega (2 790 m) (ICCN/PGG, 2009).

Sur le plan écologique, la richesse du PNKB tient à sa forte diversité biologique. On y trouve 13 espèces de primates, 9 espèces d'antilopes, plus de 400 espèces d'oiseaux et plusieurs milliers d'espèces de plantes (ICCN, 1999). Parmi ces espèces animales, on y rencontre une sous-espèce de gorilles (*Gorilla beringei graueri*) qu'on ne trouve nulle part au monde en dehors des forêts de l'est de la République Démocratique du Congo. C'est ce type de gorille qui fait du PNKB un attrait touristique.

Par ailleurs, le PNKB reste entouré par des populations locales diversifiées sur le plan ethnique. Certains vivent en basse altitude (Barega par exemple) et sont souvent dépendants des produits de la chasse, de la cueillette et du creusage des minerais qui sont pourtant des activités illégales dans le parc. La pauvreté et les modes de vie des différents paysans conjugués à une forte paupérisation de la population liée à l'insécurité permanente dans certaines zones environnant le parc obligent parfois ces dernières à recourir aux ressources du parc pour survivre. Et dans ce contexte, les populations locales sont entrées dans un cycle de conflits avec les responsables de la conservation du PNKB, mettant à mal le processus de gestion participative.¹⁷

2. Présentation des Peuples Autochtones Pygmées du PNKB

¹⁶ MECNT, Potentiel REDD+ de la RDC, Décembre 2009

¹⁷ Emery MUSHAGALUSA MUDINGA ; Analyse critique du processus de cogestion du Parc National de Kahuzi-Biega en République Démocratique du Congo

Les Pygmées Bambuti Batwa sont largement reconnus comme étant les premiers habitants de la région où se trouve le Parc national de Kahuzi-Biega (le PNKB), dans l'est de la RDC. Avant l'établissement du parc en 1970, cette région était une Réserve zoologique et forestière où près de 6 000 Batwa continuaient de vivre et subvenaient à leurs besoins principalement grâce à la chasse et la cueillette dans les forêts restantes. D'une superficie de 60 000 ha à l'origine, le PNKB a été agrandi de 540 000 ha en 1975 et est devenu un site du patrimoine mondial. Entre 1960 et 1975, les Batwa ont été progressivement expulsés de la région montagneuse, tandis que les Batwa des bas plateaux ont dû faire face à des pressions d'expulsion croissantes au cours des années 1980.

Aujourd'hui rares sont les Batwa qui vivent encore dans le parc ; ils habitent aux alentours. Bon nombre d'entre eux dépend toujours des ressources du parc pour subvenir à ses besoins de subsistance, mais la chasse et la cueillette au sein du parc sont illégales. De strictes mesures d'application de la loi sont maintenant en place, par conséquent de nombreux Batwa font figure « d'intrus » clandestins sur leurs terres ancestrales. Parallèlement, le PNKB est sérieusement menacé par les activités de braconnage liées au commerce de viande de brousse perpétrées par des migrants employés dans le secteur minier dans l'est du parc.

A la création du parc il y a plus de 30 ans, les gestionnaires du parc n'avaient consulté les résidents Batwa ni sur l'établissement et la gestion du parc ni sur leurs aspirations pour l'avenir, et ils ne l'ont jamais fait depuis. Les Batwa qui ont été expulsés pour protéger la région n'ont reçu aucune indemnisation et voient maintenant leurs conditions de vie médiocres décliner, leurs moyens de subsistance détruits, l'accès aux services publics leur être refusé et l'exclusion sociale les frapper durement. Leur dilemme est exacerbé par le conflit continu existant dans la région entre les diverses factions guerrières luttant pour le contrôle des ressources. De nombreuses communautés locales soumises aux nouvelles mesures d'application de la loi, imposées par le PNKB, sont désabusées en ce qui concerne le parc, car on leur a confisqué les droits forestiers qui permettaient leur survie afin de protéger les gorilles. De nombreuses communautés participent de plus en plus à des activités d'extraction non-traditionnelles qui entraîneront, au moyen terme, la destruction accélérée de cet important habitat.

Depuis que le FPP a commencé à encourager les communautés autochtones habitant dans l'est du Congo à étudier les impacts négatifs du projet du PNKB sur leur vie, les Batwa connaissent mieux leurs droits. Les gestionnaires du PNKB ont pris conscience à la fois du besoin de répondre aux préoccupations et aux aspirations des Batwa dans leurs plans de gestion et du potentiel important que représente leur collaboration avec les Batwa pour la gestion du parc. Les gestionnaires du parc incitent certains enfants Batwa à aller à l'école, ont commencé à employer des Batwa dans des postes de moindre importance et rassemblent des informations socioéconomiques supplémentaires sur le lieu où vivent les communautés Batwa autour du parc et les contraintes auxquelles elles sont confrontées⁴².

Les ONG actives dans l'est de la RDC ont répété leur engagement à renforcer leurs capacités de réponse aux besoins des communautés Batwa par le biais d'une responsabilisation accrue et d'une meilleure organisation⁴³, mais une méfiance réciproque continue d'exister entre les ONG travaillant avec les Batwa des alentours du PNKB, les gestionnaires du parc et de nombreuses communautés autochtones⁴⁴. Cette attitude de suspicion a jusqu'ici empêché les parties de communiquer de façon constructive et de développer des solutions appropriées aux problèmes auxquels sont confrontés les Batwa, ce qui a entravé les actions de suivi prévues pour favoriser le dialogue et les interactions entre les Batwa de l'est de la RDC et les

gestionnaires du parc. Cette situation est regrettable pour les communautés autochtones, qui vivaient traditionnellement de la chasse et de la cueillette et qui sont maintenant exclues des débats concernant l'avenir du parc.¹⁸

Tableau 8 : Possession de terrain de bois

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	20	20,8	20,8
	Oui	70	72,9	93,8
	Total	6	6,3	100,0
		96	100,0	100,0

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : De ce tableau, ressortent les informations qui nous montrent que 70 personnes enquêtées (72,9%) ne possèdent pas de terrain bois tandis que seulement 6 enquêtés (6,3%) affirment qu'ils possèdent un terrain de bois. Cette question a concerné seulement les pygmées et les bantus. Les 20 autres enquêtés (20,8%) sont des travailleurs de l'Etat et n'étaient pas concernés par cette question.

Tableau 9 : Source de bois utilisés par les Peuples Autochtones

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Acheter auprès des concessionnaires	21	21,9	21,9
	Ramassage dans les plantations des tiers	20	20,8	42,7
	Trafic dans le parc	25	26,0	68,8
	Total	30	31,3	100,0
		96	100,0	100,0

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : ces résultats prouvent que 20 Enquêtés (20,8%) achètent les bois auprès des concessionnaires, 25 Enquêtés (26%) ramassent les bois dans les plantations des tiers, 30 Enquêtés (31,3%) font des trafics dans le parc. les 21 Enquêtés restants (21,9%) utilisent d'autres sources d'énergie ou de construction.

¹⁸ JOHN NELSON, Les Peuples Autochtones et les Aires Protégées en Afrique

Tableau 10 : Habitude de couper les arbres du PNKB

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	38	50,0	50,0	50,0
Oui	38	50,0	50,0	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaire : les renseignements que nous ont fournis nos enquêtés nous montrent que seuls 38 enquêtés soit 50% n'ont pas l'habitude de couper les arbres du PNKB et 38 enquêtés soit 50% ont l'habitude de couper les arbres du PNKB.

Tableau 11 : Motivation de couper les arbres

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Le PNKB assure notre survie	40	52,6	52,6	52,6
Le PNKB est notre refuge par excellence	2	2,6	2,6	55,3
Le PNKB nous appartient	16	21,1	21,1	76,3
Nous n'avons d'autres endroits où en trouver	18	23,7	23,7	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaires : le tableau nous fait ressortir les informations selon lesquels 40 enquêtés (52,6%) affirment que le PNKB assure la survie de la population riveraine, 2 enquêtés (2,6%) affirment que le PNKB est leur refuge par excellence, 16 enquêtés (21,1%) affirment que le PNKB leur appartient et 18 enquêtés (23,7%) montrent qu'ils n'ont aucun endroit où trouver le bois à part le PNKB.

Tableau 12 : Energie utilisée pour la préparation

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Le bois (de chauffe ou charbon)	73	96,1	96,1	96,1
Le courant électrique	3	3,9	3,9	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaire : En recourant aux résultats fournis par ce tableau, nous constatons que presque toute la population autochtone utilise les bois de chauffe ou le charbon pour la préparation de la nourriture. 73 enquêtés soit 96,1% utilisent les bois de chauffe ou le charbon contre seulement 3 enquêtés soit 3,9% ; ce qui expliquent d'une part la déforestation dans le parc.

Tableau 13 : Facteur de déforestation du PNKB par les PA

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Echec de la gestion participative	2	2,6	2,6	2,6
Expansion agricole	3	3,9	3,9	6,6
Explosion démographique	18	23,7	23,7	30,3
Expulsion brusque des PA dans leur milieu traditionnel	8	10,5	10,5	40,8
Faible disponibilité de l'électricité dans le milieu	9	11,8	11,8	52,6
Le PNKB est notre milieu de prédilection	1	1,3	1,3	53,9
Pauvreté	35	46,1	46,1	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaire : les résultats de ce tableau montrent que plusieurs facteurs entrent en jeu dans le cadre de déforestation du PNKB : l'échec de la gestion ,2 enquêtés (2,6%) le prouvent ; l'expansion agricole, 3 enquêtés (3,9%) la prouvent ; l'explosion démographique du peuple autochtones dans leur milieu naturel 18 enquêtés (23,7%) sont d'accord, 10,53% sont pour l'expulsion brusque de PA dans leur milieu traditionnel, 8 enquêtés (10,5%) sont d'accord, la faible disponibilité de l'électricité dans le milieu, 9 enquêtés (11,8%) sont d'accord, PNKB, milieu de prédilection, seulement un seul enquêté (1,3%) est d'accord et la pauvreté où le grand nombre est d'accord soit 35 enquêtés (46,1%).

II. LE PROBLEME DE GOUVERNANCE QUI AFFECTE LES SECTEURS ETATIQUES Y COMPRIS LA GESTION DU PNKB

La mauvaise gouvernance est l'une des causes principales qui sont à la base de la destruction du PNKB et s'enracine dans un contexte sociopolitique dans lequel les dirigeants ont privilégié leurs propres intérêts au détriment des intérêts du peuple. Il faut noter qu'à partir des années quatre-vingt, les salaires des fonctionnaires de l'État commençaient à devenir misérables avant de ne plus exister du tout vers les années 90. Les salaires des fonctionnaires ne sont pas payés et s'il y en a, ils sont maigres et irréguliers. À titre d'exemple, en 2009, un garde-parc du PNKB touchait mensuellement l'équivalent de 19 euros soit de 25 \$ (Batano, 2010) alors qu'il a une famille à nourrir, des enfants à scolariser, à soigner, parfois un loyer à payer.¹⁹

1. Les conditions de travail du personnel de surveillance

Quelques problèmes majeurs se posent dans le cadre des conditions de travail des agents de l'ICCN/PNKB. Ici, nous parlerons beaucoup plus des gardes-parcs et du personnel forestier chargés de la surveillance à l'intérieur et aux alentours du parc afin de lutter contre les menaces anthropiques et maintenir l'information sur l'état de la biodiversité.

En effet, le premier problème réside au niveau de l'effectif de ce personnel. Batano (2010) affirme que le nombre des gardes-parc déployés par l'ICCN pour sécuriser 6000 km² s'élève à 140 éléments en 2008. Ils sont répartis sur les quatre stations du PNKB à savoir Tshivanga, Nzovu, Lulingu et Itebero.

Un tel nombre renvoie à dire que sur 1 km², la patrouille est exercée par 0,02 garde. Batano estime qu'en conséquence, un garde-parc exerce son contrôle sur 42,86 km². Le deuxième problème réside au niveau technique et logistique. Ce personnel n'est pas suffisamment formé ni doté de moyens appropriés et suffisants en quantité et en qualité pour exercer leurs fonctions (Uwe et Hart, 2006). Les appareils de communication ne sont pas donnés à tous les gardes. Ce qui fait que chaque fois qu'ils ont un problème, il est difficile voire impossible de pouvoir informer la hiérarchie ou demander de l'aide immédiate dans un temps record.

Le troisième problème porte sur la démotivation des agents suite au salaire. Non seulement celui-ci est très maigre, mais il est également irrégulièrement payé. « En 2008, le salaire mensuel envoyé par l'ICCN-Kinshasa à un garde-parc du PNKB varie de 15-25 \$ (11,5-19,2 €). En plus de cela, chacun recevait une prime de 30 \$ payée par le projet GTZ. En ce temps-là, un sac de riz de 50 kg coûtait 75 \$ sur le marché local. Avec une telle rémunération, le garde-parc ne pouvait pas ne fût-ce que nourrir sa famille pour le mois [...], en plus, il peut passer 3 à 6 mois sans avoir touché le moindre salaire » (Batano, 2010). Cette situation avait déjà été constatée par deux experts de l'UNESCO (Uwe et Hart, 2006) lors d'une mission de

¹⁹ Batano, G, 2010, Formes de survie des Batwa après leur expulsion dans le Parc national de Kahuzi-Biega. *Mémoire de Master en Développement*, FOPES, UCL, Académie Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, 143p.

suivi réactif auprès du PNKB et du parc national du Virunga (PNVi) où il a été démontré que les gardes-parc étaient devenus complices des braconniers ou qu'ils devenaient eux-mêmes braconniers pour survivre.

2. Les guerres de 1996 et 1998 et la reconfiguration de la pression sur le PNKB

Les guerres ont joué un rôle important dans la destruction du parc national de Kahuzi Biega, qu'il s'agisse de celle de 1996 ou celle de 1998. En effet, conduite par son leader Laurent Désiré Kabila avec ses alliés tutsi rwandais, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL) lance des opérations de libération du Zaïre en commençant par le Sud Kivu (est de la RDC) et précisément à Uvira (Sud du Sud Kivu) en 1996. Avec l'avancée de la guerre, tous les camps des réfugiés se sont vidés, les réfugiés hutus rwandais craignant les représailles des Tutsis. Dans leur fuite, les réfugiés ont emprunté plusieurs directions notamment celles conduisant directement dans le PNKB. C'est là que leur occupation du parc a commencé et est présente jusqu'à ce jour. La présence de ces réfugiés hutus dans le parc a occasionné la destruction de la biodiversité car ces derniers y pratiquent l'agriculture, tuent les animaux, provoquent des feux, creusent les minerais, etc. En 1998, les affrontements sont intensifiés par les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie, mouvement rebelle opposé au régime de Laurent Désiré Kabila. Le PNKB devient un champ de bataille entre cette rébellion et les milices autochtones Mai-Mai alliées à l'époque à la milice des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR). Dès lors, la faune et la flore du parc sont sacrifiées, faisant l'objet de pillage et d'une forte destruction. Jusqu'à ce jour, les groupes armés ont érigé leurs états-majors dans le parc. Celui-ci constitue non seulement l'habitation des réfugiés hutus rwandais mais aussi un lieu de refuge pour les populations locales lors des affrontements. Cette présence militaire et civile dans le parc a eu comme autre conséquence une explosion de l'exploitation minière au point qu'on évalue à plus de 10.000 le nombre de creuseurs qui se sont installés dans le PNKB au cours de la période allant de 2000 à 2004²⁰.

Dès lors, le rôle prépondérant de ce contexte socio-sécuritaire apparaît comme étant très déterminant tout en n'étant pas le seul lorsqu'on aborde les raisons de la continuelle destruction du parc. Point n'est besoin de démontrer qu'il est même difficile, dans un tel contexte assez fragile, pour une approche de cogestion des ressources naturelles de produire des résultats positifs. Or comme on le voit bien, c'est dans ce contexte que furent mis en place les comités de conservation communautaire dans des villages paupérisés et fortement insécurisés. Il s'agit là, à notre avis d'une sorte "d'erreur politique" dans l'implémentation de cette dynamique.

3. Le facteur démographique et son influence sur la pression du PNKB

Le facteur démographique est très déterminant et devrait être minutieusement analysé dans tout processus de création ou d'aménagement d'une aire protégée. Ne pas faire attention à ce facteur serait une naïveté et une erreur d'appréciation pour tout acteur fut-il protectionniste ou populationniste. Le parc national de Kahuzi Biega n'échappe pas à ce phénomène. L'arrivée des réfugiés rwandais au Sud Kivu est un premier élément qui permet de se faire une idée du comment l'accroissement de la population a induit une augmentation des besoins en énergie ainsi que pour d'autres ressources. Il faut noter qu'en septembre 1994, le nombre de réfugiés

²⁰ Emery MUSHAGALUSA MUDINGA ; Analyse critique du processus de cogestion du Parc National de Kahuzi-Biega en République Démocratique du Congo

hutus rwandais déversés au Sud Kivu était évalué à 350 000 répartis dans une dizaine de camps environnant le PNKB.²¹

Depuis lors, cette présence a augmenté la pression sur les ressources naturelles du parc national de Kahuzi Biega. Le prélèvement du bois dans le parc a contribué à la destruction de la forêt naturelle et induit d'autres types de pratiques négatives sur les ressources naturelles notamment le braconnage (pour la viande et la vente des trophées comme les peaux, les ivoires, etc.) et la cueillette. "On estime qu'entre août 1994 et février 1995, plus de 154 480 stères de bois ont été consommés par les réfugiés et cette quantité représente environ 309 ha déboisés. Durant la même période, environ 500.000 sticks de bois de construction ont été coupés pour les besoins des réfugiés soit au moins 100 ha de forêt déboisés. Au total, environ 409 ha ont été déboisés à cause de la présence des réfugiés..." (Filipo, 1996).

Par ailleurs, la population environnant le PNKB n'est pas restée statique au fil des années. Si déjà vers les années 1980 elles se plaignaient de la spoliation de leurs terres, on peut comprendre pourquoi elles peuvent insister sur ces faits conflictuels aujourd'hui. À titre d'exemple, la population du groupement de Nindja était estimée à près de 15 000 habitants en 1990 alors que c'est en cette période que leurs revendications se sont le plus accentuées criant à la rareté des terres arables. En septembre 2011, cette population a été estimée à 36 485 habitants²². À cette allure, il est tout à fait clair que ce phénomène a un impact sur le parc. Lapopulation ayant augmenté, des élites politiques et des opérateurs économiques s'étant accaparés de vastes étendues de terres, des villages entiers étant incorporés dans les limites du parc, il reste indéniable que cela justifie la forte pression sur le parc ainsi que la persistance des populations dans leurs revendications car même les quelques terres disponibles sont mal réparties. Or dans le cas présent, non seulement la délimitation était faite sans tenir compte du facteur démographique, mais aussi les populations habitant ces régions et le parlement ne furent jamais consultés dans toutes les démarches qui mirent en place les nouvelles limites.

Tableau 14 : Principales menaces du PNKB

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Braconnage	6	30,0	30,0	30,0
Exploitation minière dans le parc	1	5,0	5,0	35,0
Non matérialisation des limites	3	15,0	15,0	50,0
Plantes envahissantes (Sericostachys scandens)	2	10,0	10,0	60,0

²¹ Filipo, C., 1996, Rapport sur l'observation de la zone tampon du PNKB, ICCN, Bukavu.

²² Emery MUSHAGALUSA MUDINGA ; Analyse critique du processus de cogestion du Parc National de Kahuzi-Biega en République Démocratique du Congo

Présence des bandes armées	3	15,0	15,0	75,0
Présence des villages à l'intérieur du parc	3	15,0	15,0	90,0
Violation des limites et occupation du couloir écologique du parc	2	10,0	10,0	100,0
Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaires : dans ce tableau nous constatons que 6 enquêtés (30%) prouvent que le PNKB subit le braconnage, 1 enquêté (5%) prouve que dans ce parc, il y a des exploitations minières, 3 enquêtés (15%) prouvent qu'on n'a pas encore matérialisé les limites du parc, 2 enquêtés (10%) prouvent que certaines plantes envahissent le parc, 3 enquêtés (15%) prouvent qu'il y a présence des bandes armées dans le parc, 3 enquêtés (15%) prouvent qu'il y a présence des villages a l'intérieur du par cet 2 enquêtés (10%) prouvent que les limites du parc ne sont pas respectées et il y a occupation du couloir écologique du parc.

Tableau 15 : Facteurs de conflit entre autorités du PNKB et la population

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé	
Valide	Abattage des arbres des limites par les populations locales	6	30,0	30,0	30,0
	Délocalisation/Evacuation des Peuples Autochtones sans indemnisation	7	35,0	35,0	65,0
	Déprédation des cultures des populations riveraines par les animaux du PNKB	1	5,0	5,0	70,0
	Partage insuffisant des bénéfices entre le PNKB et la population	4	20,0	20,0	90,0
	Pauvreté de la population	2	10,0	10,0	100,0
	Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaires : Certains facteurs entrent en jeu pour expliquer les conflits entre les autorités du PNKB et la population riveraine du parc : Abattage des arbres des limites par les populations locales (prouvé par 6 enquêtés soit 30%), Délocalisation/Evacuation des Peuples Autochtones sans indemnisation (prouvé par 7 enquêtés soit 35%), Déprédation des cultures des populations riveraines par les animaux du PNKB (prouvé par un enquêté soit 5%), Partage insuffisant des bénéfices entre le PNKB et la population (prouvé par 4 enquêtés soit 20%), Pauvreté de la population (prouvé par 2 enquêtés soit 10%).

III. CONSEQUENCES DES CONFLITS PEUPLES AUTOCHTONES-PNKB

Tableau 16 : Conséquences de la déforestation du PNKB aux Peuples Autochtones

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Aucune	12	15,8	15,8	15,8
Faible taux de production agropastorale	31	40,8	40,8	56,6
Valide L'érosion du sol	2	2,6	2,6	59,2
Le changement climatique	29	38,2	38,2	97,4
Sécheresse	2	2,6	2,6	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaire : 12 enquêtés (15,8%) de notre échantillon montre que la déforestation du PNKB n'a aucune conséquence sur les Peuples Autochtones, 31 enquêtés (40,8%) montrent que la déforestation conduit à un faible taux de production agropastorale, 29 enquêtés (38,16%) prouvent que la déforestation conduit au changement climatique, 2 enquêtés (2,6%) argumentent qu'elle conduit à des érosions du sol et 2 autres enquêtés (2,6%) montrent qu'elle conduit parfois à la sécheresse.

Tableau 17 : Conséquences environnementales sur les PNKB

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Aucune	11	14,5	14,5	14,5

Dégradation de l'écosystème du PNKB	17	22,4	22,4	36,8
Dévalorisation de l'écotourisme	11	14,5	14,5	51,3
Impact négatif sur le climat local	20	26,3	26,3	77,6
Perte de la biodiversité	17	22,4	22,4	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaires : la déforestation a des conséquences énormes sur l'environnement. De ce fait, 11 enquêtés soit 14,5% prouvent qu'elle n'a aucune conséquence sur l'environnement, 17 enquêtés (22,4%) montrent qu'elle conduit à la dégradation des écosystèmes du PNKB, 11 enquêtés soit 14,5% prouvent qu'elle dévalorise l'écotourisme, 20 enquêtés (26,3%) montrent qu'elle impacte négativement le climat local et 17 enquêtés (22,4%) prouvent qu'elle conduit à la perte de biodiversité.

1. Agressivité et menaces des écogardes par les PA

Les Peuples autochtones Pygmées font recourt aux groupes armés locaux (Raia Mutomboki) afin de renforcer leurs nuisances par des effets mystiques et acquérir des armes de guerre pour affronter les écogardes du PNKB.

En date du 17 Juillet 2019, les écogardes du secteur de Tshivanga dans leur mission régaliennne dévolue pour la protection de ce Site du patrimoine mondial, ont organisé une patrouille de surveillance par laquelle 2 braconniers ont été arrêtés dont MUSHAGALUSA MUHIGIRWA CHIGALU et NYUNDO MUHIGIRWA JEAN-MARIE tous bantous surpris en pleine déforestation pour la carbonisation et le sciage dans l'axe KADJEDJE.

Vers 9h30', après avoir informé le QG de Tshivanga, une équipe de 7 écogardes a été déployée sur le terrain dans le but d'aller récupérer ces braconniers arrêtés. Cela étant, les Pygmées de KADJEDJE aidés par leurs compatriotes de MUYANGE ont barré la route aux écogardes pour que leurs travailleurs bantous arrêtés ne puissent pas être acheminés au Quartier Général de Tshivanga pour audition afin d'être transféré au Tribunal de Paix de Kabare une fois leur culpabilité établie. En progression à pieds, les écogardes sont tombés dans l'embuscade tendue par l'équipe des pygmées vers 12h47', Mr HONGO faisant partie de l'équipe de ces derniers et chef de bande, étant armé et est déserteur de la PNC de son état, a tiré directement sur les écogardes d'où 1 fut blessé par balle, répondant au nom d'ASSANI BONGABONGA et 2 autres dont PETRO MIKINDO et FIKIRI NYUNDO, blessés par

machettes, lances, couteaux, haches, ... et une arme AK 47 du Parc a été emportée par ces bandits Pygmées²³.

Suite à cette interaction, l'équipe des écogardes ont tiré les coups de sommation pour sauver les collègues en otages et évacuer les blessés jusqu'au QG.

Ce fait n'étant pas le premier contre les écogardes du Parc National de Kahuzi-Biega en exercice de leur fonction régaliennne ; il y a eu de semblable par les mêmes pygmées :

- Qu'en date du 4 Février 2019, 5 écogardes ont été agressés dont 3 kidnappés tout en leurs ravissants 2 armes de service qui ont été restituées trois jours après et 2 autres ont été gravement blessés par des coups des machettes, lances et couteaux ;

- Qu'en date du 24 Avril 2019, une autre agression aux environs du poste de patrouille de Madirhiri, où notre écogarde MANU NABANGA Pygmée de son état a eu la vie sauve grâce à l'intervention de la police nationale congolaise (PNC), tandis que son collègue Espoir BATASEMA BASODA bantou qu'il était, a perdu la vie suite aux coups et blessures portés contre lui par ces mêmes pygmées, pour ne citer que ceux-là.

Tableau 18 : Ampleur des affrontements PA-PNKB

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide				
Déforestation massive du PNKB	12	60,0	60,0	60,0
Les exodes massifs des éco gardes vers d'autres milieux	2	10,0	10,0	70,0
Mort des éco gardes et pygmées	4	20,0	20,0	90,0
Poursuites juridiques des commanditaires	2	10,0	10,0	100,0
Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaires : plusieurs délits ou menaces sont occasionnés par les peuples autochtones : Déforestation massive du PNKB (prouvé par 12 enquêtés soit 60%), Les exodes massives des éco gardes commanditaires vers d'autres milieux (prouvé par 2 enquêtés soit 10%), Mort des

²³ Note technique du chef de site du PNKB De-Dieu BYAOMBE du 19juillet2019 : Destruction du parc national de Kahuzi-Biega/PNKB par les peuples autochtones pygmées en haute altitude.

éco gardes et pygmées (prouvé par 4 enquêtés soit 20%), Poursuites juridiques des commanditaires (prouvé par 2 enquêtés soit 10%).

CONCLUSION PARTIELLE

Ce premier chapitre a consisté à étudier les causes et les dégâts des exploitations illicites des espèces ligneuses du PNKB par les peuples autochtones, il sied de signaler que l'expulsion brusque des Peuples autochtones pygmées de leur milieu traditionnel, l'échec de cogestion du parc avec la population locale, l'explosion démographique de la population locale, la pauvreté, la faible disponibilité du courant électrique et le mauvais traitement du personnel du PNKB sont les causes majeures de la déforestation du PNKB.

Le faible taux de production agropastorale, l'érosion du sol, la perturbation climatique, la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont les conséquences majeures que peuvent connaître les populations locales riveraines du PNKB sur sa déforestation.

La dévalorisation de l'écotourisme, la dégradation de l'écosystème et la perte de la biodiversité sont les conséquences directes de la déforestation du PNKB.

Le braconnage, l'exploitation minière dans le parc, la non matérialisation des limites, les plantes envahissantes (*Sericostachys Scandens*), la présence des bandes armées dans le parc, la présence des villages à l'intérieur du parc, la violation des limites et occupation du couloir écologiques sont les menaces qui pèsent sur le PNKB.

La déforestation massive, les exodes massives des PA et éco gardes, mort des éco gardes et pygmées et la poursuite judiciaire des commanditaires sont là les dégâts occasionnés par le conflit parc-population.

Pour conclure, le principal problème des pygmées en RDC est l'accès à la terre. Les autres problèmes qu'ils rencontrent sont la conséquence logique du manque de terres. C'est pourquoi les pratiques nationales et politiques nationales ne rencontrent en rien les préoccupations des peuples autochtones.

Dans le chapitre suivant on va fixer notre regard sur l'apport du PNKB sur les activités des populations locales pour améliorer leurs conditions de vie et contribuer à la préservation des écosystèmes forestiers du PNKB.

CHAPITRE DEUXIEME : LES AVANTAGES DES PEUPLES AUTOCHTONES PAR LE PNKB

Dans le cadre de sa 45ème session (septembre 2020), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme a choisi la thématique du droit à la terre et pour ce faire il souhaite la contribution des peuples autochtones à l'étude qu'elle va réaliser à cette fin.

I. SITUATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES PYGMÉES EN RDC

Au lendemain de l'avènement de l'idée de conservation de la nature en RDC, le gouvernement congolais va adopter une approche de la conservation intégrale pour la plupart de ses forêts. L'objectif de l'Etat congolais est de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde des riches biodiversités dont il dispose.

Pour matérialiser ce projet de conservation, la RDC va expulser les populations autochtones pygmées de leurs terres au nom de la conservation sans aucune mesure de compensation ni d'indemnisation. C'est le cas des autochtones pygmées BATWA du Parc National de KahuziBiega qui ont été chassé par le gouvernement congolais de leurs terres ancestrales dans les années 1970 au nom de la conservation de la nature.

Toute la vulnérabilité des populations pygmées en RDC repose sur un seul problème, le manque d'accès à la terre et toutes les conséquences que cela entraîne pour assurer sa survie car la terre procure tout aux autochtones. De la terre il tire sa nourriture, se procure les soins de santé, se procure de l'argent, se procure des ressources naturelles, assure l'éducation de ses enfants, peut initier et réussir une activité commerciale. Pour survivre, certains ont appris des autres communautés non Batwa à faire du charbon de bois et à le vendre... Les Batwa du nord du PNKB se sont établis sur des terres officiellement inoccupées, mais qui sont souvent attribuées à d'autres communautés par les autorités locales. Les Batwa n'ont aucune protection juridique lorsque des membres d'autres groupes ethniques décident de leur prendre leurs terres ou de les chasser de leurs villages²⁴. Le projet de lois portant reconnaissance des droits des populations autochtones stagne au parlement congolais qui ne manifeste, depuis des années, aucune volonté réelle de l'examiner et de l'adopter. Cela constitue un recul pour la RDC en matière de protection juridique des droits des populations des Batwa²⁵. Les grandes actions du PNKB au profit du développement socio-économique en faveur des Peuples Pygmées.

II. LES GRANDES ACTIONS DU PNKB AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DES PEUPLES PYGMÉES

²⁴ Rapport du groupe de travail d'experts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les populations/communautés autochtones présenté en vue de la « Résolution sur les droits des populations/communautés autochtones en Afrique » Adoptée par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples lors de sa 28ème session ordinaire.

²⁵ Rapport du groupe de travail d'experts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les populations/communautés autochtones présenté en vue de la « Résolution sur les droits des populations/communautés autochtones en Afrique » Adoptée par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples lors de sa 28ème session ordinaire.

1. Appui à l'organisation et structuration

Pour leur permettre de discuter valablement des questions de développement et de leur implication dans la conservation de la biodiversité du PNKB ; d'où l'existence de 4 structures Pygmées :

- ADELIPO à Kalehe ;
- UCPUED à Kabare ;
- TSHUNGA KAHUZI YETU à Kabare ;
- ADAP à Kalonge.

2. Financement des activités génératrices de revenus (AGR)

- Microcrédit à Miti/Kabare ;
- Moulins à Miti/Kabare ;
- Foyers améliorés à Miti/Kabare, Katana, Kalonge, Buloho);
- Agriculture (Pomme de terre et maïs à Kabare et Kalehe) ;
- Elevage de petit bétail à Kabare, Kalehe et Itebero ;
- Apiculture (Miti et Kabare), entretien des routes de desserte agricole

3. Appui au renforcement des capacités

- Scolarisation de 349 enfants Pygmées en Territoires de Kabare et de Kalehe aux niveaux primaire (310), secondaire (36) et universitaire (3) ; cet appui est constitué des uniformes, des objets classiques et frais scolaires ainsi qu'académiques.
- Formation en gestion de l'apiculture et fabrication des foyers améliorés ;
- Formation des pygmées des Kabare et Kalehe en gestion des microcrédits et en petits élevages (chèvres, porcs, cobayes, ...) ;
- Formation en gestion des micro-projets générateurs des revenus à Kabare et Kalehe ;
- Formation et information sur la loi N°14/003 du 11 Février 2014 relative à la conservation de la nature en RD Congo.

4. Appui à la réalisation de l'étude socio-économique

Le PNKB a initié un « recensement et étude socio-économique des populations pygmées environnant le parc national de Kahuzi-Biega » en vue d'une idée d'ensemble sur la démographie des peuples pygmées et l'orientation des éventuels appuis relatifs à leurs besoins prioritaires. Les résultats du recensement présentent un effectif de 6023 citoyens pygmées

dont 5639 dans le seul Sud-Kivu dont le $\frac{3}{4}$ se trouve dans le territoire de Kalehe/Chefferie de BUHAVU.

Tableau 19 : Participation des PA dans la

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	18	23,7	23,7	23,7
Oui	58	76,3	76,3	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaire : 58 enquêtés soit 76,5% montrent que les autorités du PNKB impliquent les PA dans la gestion du parc afin de mieux préserver la biodiversité et l'environnement ; 18 enquêtés (23,7%) montrent que les autorités du PNKB n'impliquent pas les P.A dans la gestion du parc.

Tableau 20 : Canaux de communication

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Brochures du PNKB son statut juridique	2	10,0	10,0	10,0
Clubs des amis de la nature	1	5,0	5,0	15,0
Conférences dans les universités	1	5,0	5,0	20,0
Emissions radios et télévisées	3	15,0	15,0	35,0
Magazine le gorille et calendrier	9	45,0	45,0	80,0
Réunions tenues	1	5,0	5,0	85,0
Sensibilisation des grands publics	3	15,0	15,0	100,0
Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaires : les autorités de PNKB utilisent plusieurs canaux de communication pour conscientiser la population à la conservation de l'environnement et de la biodiversité entre autre : Brochures du PNKB son statut juridique (2 enquêtés soit 10% , Clubs des amis de la

nature (1 enquêté soit 5%), Conférences dans les universités nature (1 enquêté soit 5%), Emissions radios et télévisées nature (3 enquêtés soit 15%), Magazine legorille et calendrier nature (9 enquêtés soit 45%), Réunions tenues nature (1 enquêté soit 5%) ainsi que la sensibilisation des grands publics nature (3 enquêtés soit 15%).

Tableau 21 : Transformation socioéconomiques

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Accompagnement des initiatives locales des pygmées	5	25,0	25,0	25,0
Appui à l'élevage à certains CCC	1	5,0	5,0	30,0
Appui aux actions des jeunes (clubs des amis de la nature)	2	10,0	10,0	40,0
Appui spécifique aux PDL (Préparation, mise en œuvre, suivi)	1	5,0	5,0	45,0
Appuyer les AGR et les CLD	4	20,0	20,0	65,0
Elaborer les PDL dans les entités riveraines du parc	3	15,0	15,0	80,0
Scolarisation des enfants pygmées	4	20,0	20,0	100,0
Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaire : dans le cadre de limiter la déforestation et la dégradation de l'environnement, le PNKB s'engage dans l'Accompagnement des initiatives locales des pygmées (5 enquêtés soit 25%), l'appui à l'élevage à certains CCC (1 enquêté soit 5%), Appui aux actions des jeunes (clubs des amis de la nature) (2 enquêtés soit 10%), Appui spécifique aux PDL (Préparation, mise en œuvre, suivi) (1 enquêté soit 5%), Appuyer les AGR et les CLD (4 enquêtés soit 20%), Elaborer les PDL dans les entités riveraines du parc (3 enquêtés soit 15%), Scolarisation des enfants pygmées (4 enquêtés soit 20%).

CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce chapitre nous avons montré en quoi le PNKB participe pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations locales riveraines du PNKB.

L'accompagnement des initiatives locales des pygmées, l'appui à l'élevage à certains comités de conservation communautaire, appui aux actions de la jeunesse (club des amis de la nature), l'appui spécifique à l'élaboration des Plans de développement local, l'appui en AGR aux CLD et la scolarisation des enfants pygmées sont les différentes interventions dont le PNKB intervient pour améliorer les conditions socioéconomiques de ses riverains.

Le PNKB utilise des brochures, les conférences, les émissions radio et télévisées, le magazine le gorille, le calendrier, les réunions tenues et les sensibilisations des grands publics sont les principaux canaux de communication que le PNKB utilise pour éradiquer la pression anthropique des populations locales sur le PNKB.

**CHAP .III . AXE STRATEGIQUE POUR L'AMELIORATION DE LA
GOURNANCE DU PARC NATIONAL DE KAHUZI-BIEGA ET LA REDUCTION
DES PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR LES RESSOURCES NATURELLES DU
PNKB PAR LES PEUPLES AUTOCHTONES**

3.1. LES PROPOSITIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR AMELIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ENFIN DE REDUIRE LEUR PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES DU PNKB.

Dans cette partie de notre travail nous allons essayer de démontrer les attentes des Peuples Autochtones Pygmées pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur pression anthropique sur le PNKB.

En effet, en RDC, les peuples autochtones pygmées vivent dans une incertitude totale sans espoir d'un lendemain meilleur. Lors de nos recherches, il s'est montré plus qu'impérieux que le gouvernement disponibilise des terrains capable de contenir toute cette masse de population et de construire pour eux enfin de ne plus se réfugier dans leur milieu traditionnel.

En plus ils attendent du PNKB l'amélioration de leurs conditions de vie en les octroyant des activités génératrices des revenus tout en appuyant ces derniers dans les actions de développement ; sans oublier l'implication effective des Peuples Autochtones Pygmées dans la gestion du PNKB.

Tableau 22 : Stratégies proposées par les populations locales pour éradiquer sa déforestation et le conflit parc-population

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Disponibiliser le courant électrique aux PA	1	1,3	1,3	1,3
Appuyer les PA en AGR	14	18,4	18,4	19,7
Impliquer les PA dans la gestion participative du PNKB	21	27,6	27,6	47,4
Offrir aux PA les espaces pour la production agropastorale	25	32,9	32,9	80,3
Reboisement des espaces vides	15	19,7	19,7	100,0
Total	76	100,0	100,0	

Source : Peuples Autochtones et Bantous enquêtés sur terrain

Commentaires : lisant ce tableau, un enquêté soit 1.3% propose la disponibilité du courant électrique aux peuples autochtones, 25 répondants soit 32,9% montrent que la stratégie appliquée par le PNKB est premièrement d'offrir aux P.A les espaces pour la production agropastorale, deuxièmes (21 répondants soit 27,6%) d'impliquer les P.A dans la gestion participative du PNKB, troisièmes reboiser les espaces vides (15 répondants soit 19,7%) et en fin appuyer les P.A en activités génératrices de revenus (14 répondants soit 18,4%).

Tableau 23 : Stratégies proposées par le personnel du PNKB pour éradiquer le conflit parc-population

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Appuyer les PA en AGR	1	5,0	5,0	5,0
Impliquer les PA dans la gestion participative du PNKB	10	50,0	50,0	55,0
Offrir aux PA les espaces pour la production agropastorale	4	20,0	20,0	75,0
Réboisement des espaces vides	4	20,0	20,0	95,0
Renforcement de la capacité au personnel du PNKB dans la gestion du PNKB	1	5,0	5,0	100,0
Total	20	100,0	100,0	

Source : Personnel du PNKB enquêté sur terrain

Commentaires : 1 enquêté soit 5% montre que les autorités du PNKB pratiquent comme stratégie, l'Appui des PA en AGR, 10 enquêtés s (50%) montrent qu'elles impliquent les PA dans la gestion participative du PNKB, 4 enquêté (20%) montrent qu'elles offrent aux PA les espaces pour la production agropastorale, 1 enquêté (5%) montrent qu'elles procèdent au reboisement des espaces vides, et 1 enquêté (5%) montrent qu'elles renforcent la capacité au personnel du PNKB dans la gestion du PNKB

3. 2. NOS ORIENTATIONS A BASE DE L'ANALYSE SWOT/MOFF

3.2.1. NOTIONS D'ANALYSE STRATEGIQUE

Par l'analyse stratégique, nous entendons une manière de combiner les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour arriver à un nombre de stratégies alternatives parmi lesquelles un choix peut être fait.

Pour sa réalisation, la démarche s'articule sur deux catégories de stratégies internes et externes. Les stratégies internes englobent les forces et les faiblesses propres à l'organisation. Elles sont destinées à une technique d'évaluation interne qui déduira les atouts et lacunes.

La formulation de ces stratégies consiste à :

- Utiliser une force pour saisir les opportunités et réduire les menaces,
- Eliminer une faiblesse pour saisir les opportunités et réduire les menaces,

Les stratégies externes comprennent les opportunités et les menaces que l'organisation doit saisir dans son environnement. Elles ne peuvent être contrôlées par votre entreprise étant donné qu'ils résultent des éléments liés à votre environnement : économique, démographique, technique, politique. Leurs formulation consiste à :

- Saisir les opportunités en utilisant les forces et en éliminant les faiblesses
- Réduire une menace en utilisant les forces et en éliminant les faiblesses.

Cette conjugaison des stratégies internes et externes se produit d'une manière succincte suivant le modèle repris dans de tableau ci-dessous :

Tableau n°8. Orientation des stratégies internes et externes

	OPPORUNITES	MENACES
FORCES	Utiliser les forces pour saisir les opportunités	Utiliser les forces pour réduire les menaces
FAIBLESSES	Eliminer les faiblesses pour saisir les opportunités	Eliminer les faiblesses pour réduire les menaces

L'utilisation de ce modèle « analyse MOTIF » nous permet de concevoir une orientation pour l'organisation portant une matrice appropriée. C'est-à-dire « analyse MOFF » permet de concevoir une orientation stratégique pour améliorer la gouvernance du PNKB et les conditions de vie des Peuples Autochtones Pygmées.

Dans le cadre de ce travail, l'analyse MOFF, va consister à dégager les stratégies de nature à renforcer la gouvernance du PNKB et éradiquer la déforestation du PNKB tout en améliorant les conditions de vie des Peuples Autochtones Pygmées.

Tableau N° 9. 4. Rubriques élémentaires de la MATRICE SWOT à savoir.

	Positive pour atteindre l'objectif	Négative pour atteindre l'objectif
Niveau interne	Force S Strenght	Faiblesses

(organisationnelle)		W Weancess
Niveau externe (environnement)	Opportunités O Opportunités	Menaces T Threats

En effet, cette matrice MOFF a été inventée par le professeur WILREICH en 1973 avec l'appellation anglaise SWOT.

Le continent africain abrite une richesse floristique et faunique impressionnantes, allant des espèces individuelles (éléphant, rhinocéros, hippopotame, girafe et gorille) à des habitats endémiques (points chauds). L'intérêt grandissant accordé à la protection de l'environnement en général et aux écosystèmes en particulier a amené plusieurs Etats africains à créer des aires protégées sur leur territoire (UICN, 1994). Toutefois, dans certains cas, le choix et les modalités de zonage de ces aires protégées ont été faits de façon ambiguë, ce qui explique les multiples conflits liés à la mise en place des zones de conservation.

Les aires protégées d'Afrique avec leurs faune et flore sauvages sont des produits à haute valeur commerciale (McNeely, 1993). Ces ressources renouvelables sont une source de revenus à travers les activités éco touristiques (chasse sportive), commerciales (vente de la chasse, des produits artisanaux locaux tels que le cuir et les peaux), des produits de consommation (viande, poisson) et d'autres produits utiles aux communautés rurales. Cependant, la protection de plusieurs aires protégées est compromise à cause principalement de l'augmentation de la population. Avec une population dépassant 700 millions d'habitants et un taux d'accroissement annuel avoisinant 2.9%, les écosystèmes de forêts et des savanes subissent une forte pression (Goudie, 2000 ; Robinson, 2000). Plusieurs autres facteurs menacent la gestion des aires protégées, notamment le manque de ressources financières pour assurer leur conservation à long terme.

Compte tenu des erreurs du passé, il apparaît indispensable de repenser non seulement le choix des zones à conserver mais aussi les approches de gestion qui doivent concilier conservation et satisfaction des populations locales (Synge et al., 1999). Néanmoins, vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'on évalue l'impact de tout ce processus sur la réduction de la pression sur le parc National de Kahuzi-Biega (PNKB), la situation ne semble pas répondre aux attentes. La destruction des ressources naturelles du PNKB est encore beaucoup plus grande qu'on ne l'imaginait, malgré l'existence d'un contrat social entre populations locales et gestionnaire de cette aire protégée. D'aucuns considèrent les guerres de 1996 et 1998 comme étant à la base de cette forte pression sur les ressources naturelles du PNKB ainsi que de l'échec du processus de cogestion et ne semblent pas forcément l'attribuer à l'inefficacité des structures locales de cogestion.

Le présent travail propose des stratégies qui permettraient d'améliorer la gouvernance du PNKB et éradiquer la déforestation du PNKB tout en améliorant les conditions de vie des Peuples Autochtones Pygmées ; et ces stratégies contribueraient aussi à plusieurs niveaux.

3.2. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Tableau n°10 présentation de la matrice MOFF

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Interventions militaires mixtes (FARDC-Gardes-Parc) ; - Scolarisation des enfants pygmées ; - Appui spécifique aux Plan de Développement Local (préparation, mise en œuvre et suivi) ; - Financement des AGR aux Comités Locaux de Développement ; - Appui aux actions des jeunes (Clubs des Amis de la Nature) ; - Appui à l'élevage à certains CCC ; - Accompagnement des initiatives locales de développement ; - Appui au renforcement de capacité ; - Appui à la réalisation de l'étude socio-économique des peuples autochtones ; - Octroi d'emploi aux peuples pygmées ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Déguerpissement probable des pygmées ; - Rigidité de la loi qui ne permet pas l'accès aux ressources par la population ; - Manque de matérialisation des limites du parc avec la population ; - Les retombées de la conservation du PNKB ne sont pas perceptibles par les populations ; - Problème des limites non connues et mal connues à certains endroits par la population ; - Appareil de localisation insuffisant ; - Enclavement de certains axes d'intervention - Déforestation par les agents du PNKB ; - Braconnage et Exploitation des minerais avec certains agents du PNKB ; - Titres des propriétés délivrés par les services de l'Etat dans le Parc ; - Corruption ; - Application de la loi sans consultation de la population ; - Cadre légal faible ne favorisant pas la cogestion du parc avec la population ; - Non vulgarisation de la loi ; - Absence de la politique nationale de conservation communautaire ; - Non-respect des textes légaux régissant l'ICCN ; - divergence et conflit entre certains services publics (ICCN, Développement rural, Mines, Environnement, Titres fonciers, Division de l'agriculture et élevage) ; - faible sensibilisation de la population par le PNKB ; - déguerpissement de la population des autochtones pygmées sans les indemniser ; - extension du parc sans consulter la population ni mesures d'accompagnement ; - pauvreté de la population ;
OPPORTINUTES	MENACES

<ul style="list-style-type: none"> - Existence des Comités de Conservation Communautaire ; - Existence d'une stratégie d'éducation environnementale ; - Réalisation des microprojets en faveur de la population ; - Visites guidées ; - Dialogue/Négociation avec les peuples autochtones ; - Matérialisation participative des limites ; - Collaboration avec la population pour identifier les lieux occupés par ces bandes armées ; - Organisation des « local défense » ; - Informer/Alerter la communauté internationale ; - Séminaires ; - Concertation ; - Intensification des dialogues entre les parties prenantes ; - Création d'un cadre permanent et reconnu de concertation - Gagner la confiance de la communauté internationale ; - Renforcer les capacités institutionnelles de l'armée et du PNKB ; - Formation de tout le personnel en Conservation Communautaire ; - Cogestion ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des bandes armées dans et autour du parc ; - Exploitation minière dans le parc ; - Braconnage ; - Plantes envahissantes (Sericostachys scandes) ; - Violation des limites du parc ; - Occupation du couloir écologique du parc ; - Présence des villages et fermes à l'intérieur du parc ; - Démographie galopante ; - Introduction d'armes de guerre dans le parc ; - Incursion des animaux du parc tels que les babouins, chimpanzés,... dans les champs des riverains ; - Abattage des arbres des limites ; - Déprédation des animaux du parc ; - Coupes des bois (construction, - ---- - Vagabondage et mendicité des pygmées ; - Stress, traumatisme et conflit permanent, - Misère accentuée, <ul style="list-style-type: none"> – Acculturation des Peuples Autochtones Pygmées au fur et à mesure selon la conjoncture actuelle (disparition de la langue Kitwa/Kimbuti, des danses, connaissances des plantes médicinales,...) ; - Taux élevé des cas des violations des droits humains des Peuples Autochtones Pygmées sous plusieurs formes dont les victimes n'ont pas accès à la justice et par conséquent, elles ne trouvent pas réparation face aux préjudices subis ; <ul style="list-style-type: none"> – La spoliation et/ou l'expropriation à grande échelle des terres ancestrales et autres ressources naturelles des Peuples Autochtones Pygmées ; – Les agents du PNKB n'autorisent pas aux Peuples Autochtones Pygmées de puiser l'eau de la rivière « MAAZIBA » se trouvant dans le PNKB, alors que cette eau aidait à résoudre certains problèmes dont la
--	---

	prévention des maladies d'origines hydriques et des mains sales; – L'accès difficile aux services socio-économiques de base (structures médicales, écoles, marché, ...) ; – Le chômage, le manque des sources de revenus et habitats inappropriés ;.
--	--

3.3. LES STRATEGIES POUR AMELIORER LA GOUVERNANCE DES AIRES PROTEGEES TROPICALES, CAS DU PNKB

3.1.1 Au niveau du gouvernement

Nous osons croire que le soubassement d'un pays, c'est prime à bord le gouvernement, ainsi nous pouvons proposer au gouvernement les stratégies suivantes :

- Appliquer les lois de conservation tout en consultant les populations ;
- Mettre en œuvre une politique de conservation communautaire ;
- Mettre fin aux divergences et conflit entre certains services public (ICCN, Développement rural, Mines, Titres fonciers, Division de l'agriculture et élevage) ;
- Faire respecter les textes régissant l'ICCN ;
- Vulgariser les lois régissant les Aires Protégées ;
- Mettre en place un plan solide favorisant la cogestion du parc avec la population ;
- Lutter contre la corruption des services publics ;
- Octroyer des terres aux Peuples Autochtones ;
- Améliorer les traitements des personnels du PNKB ;
- Valoriser et préserver la culture de l'identité pygmée ;
- Lier le développement des pygmées à celui des autres communautés ;
- Améliorer spécifiquement les conditions de vie des pygmées ;
- Promouvoir un débat sur lesc droits des pygmées et leurs statuts ;

3.1.2. Au niveau des gestionnaires du PNKB

- Former tout le personnel en conservation communautaire ;
- Renforcer les capacités institutionnelles de l'armées et celles du PNKB ;
- Gagner la confiance de la communauté internationale ;
- Créer un cadre permanent et reconnu de concertation ;
- Intensifier le dialogue entre les parties prenantes ;
- Collaborer avec la population pour identifier tout mouvement suspect dans et aux alentours du PNKB ;
- Matérialiser participativement les limites du PNKB ;
- Renforcer les dialogues/ Négociations avec les Peuples Autochtones ;
- Réaliser les microprojets en faveur des Peuples Autochtones m
- Mettre en place une stratégie d'éducation environnementale entre les parties prenantes ;
- Renforcer en capacités les Comités de Conservation Communautaire ;

- Accompagner les initiatives locales de développement des Peuples Autochtones
- Appuyer en élevage les Peuples Autochtones ;
- Financer les Activités Génératrices des Revenus des Peuples Autochtones ;
- Octroyer les emplois aux Peuples Autochtones ;
- Disponibiliser les appareils de localisation en suffisance ;
- Mettre en place un cadre solide favorisant la cogestion du PNKB avec la population.

3.1.3. Au niveau des Peuples Autochtones

Les recommandations en souffrances ont été reconduites, à savoir :

- Que la communauté Internationale et l'Union Africaine exercent une pression sur la RD Congo, afin que cette dernière ne s'engage plus dans les activités étant de nature à déstabiliser la justice congolaise, notamment la cour suprême de Justice auprès de laquelle les Autochtones Pygmées ont fixé leur action contre la même République ;
- Que le Gouvernement de la RDC permette le développement d'un système national de justice indépendant et impartial, tout en respectant aussi les mesures spéciales, afin que les groupes désavantagés et vulnérables, notamment les Autochtones Pygmées, accèdent à la justice à l'instar d'autres citoyens;
- Que la cour suprême de justice de la RDC, agisse en toute indépendance et impartialité dans le dossier opposant 66 requérants Autochtones Pygmées victimes de l'expulsion du PNKB à la RDC et l'ICCN;
- Que le Gouvernement de la RDC réhabilite les requérants Autochtones Pygmées dans leurs droits longtemps violés afin de mettre fin à ce procès ;
- Que l'ICCN/PNKB ne torture plus moralement leurs agents Autochtones Pygmées ayant participé à l'initiation de leur l'action en justice contre la RDC et l'ICCN car le droit d'intenter une action en justice est reconnu et garanti par toutes les lois régissant la RDC.

CONCLUSION GENERALE

Le present travail a porté sur la déforestation et la crise de gouvernance des aires protégées tropicales, cas de l'exploitation illicite des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones Pygmées. L'étude est partie du constat des conflits datants entre le PNKB et les Peuples Autochtones Pygmées depuis la création du PNKB comme aires protégées.

Premièrement, notre recherche s'est basée à comprendre les causes et conséquences de la déforestation et la crise de gouvernance des aires protégées tropicales cas de l'exploitation illicite des espèces ligneuses du PNKB par les Peuples Autochtones Pygmées. Nos enquêtes sur terrain nous ont permises de constater que l'expulsion brusque des Peuples Autochtones dans les PNKB sans aucune indemnisation, faible participation des populations locales dans la gestion du Parc, la pauvreté des populations riveraines, faible disponibilité du courant électrique dans le milieu, faible éducation environnementale, partage insuffisant des bénéfices du parc entre le PNKB et la population, et le mauvais traitement du personnel du PNKB sont les causes principales de la déforestation et crise de gouvernance du PNKB; mais aussi la dégradation de l'écosystème du PNKB, la dévalorisation de l'écotourisme, la perte de la biodiversité du parc, la perturbation du climat local, le faible taux de production agropastorale, l'érosion du sol, la pauvreté des populations locales et la déforestation de plus de 360 hectares du parc sont les conséquences de la déforestation du PNKB par les peuples autochtones.

Deuxièmement, nous avons cherché à savoir les avantages que les peuples autochtones bénéficient du PNKB dans le cadre de promouvoir la collaboration et la conservation communautaire entre le parc et la communauté locale; l'appui des Peuples Autochtones en AGR, l'accompagnement des initiatives locales des pygmées, l'appui à l'élevage à certains Comité de Conservation Communautaire, appui aux actions des jeunes (Club des Amis de la Nature), appui spécifique aux Plans de Développement Local (préparation, mise en oeuvre et suivi), et la scolarisation des enfants pygmées sont les différentes interventions que fait le PNKB dans le cadre d'améliorer les conditions de vie des populations locale afin de réduire la pression anthropique sur le parc et promouvoir la conservation communautaire du parc.

En fin nous avons essayé de proposer les différentes stratégies pour éradiquer l'exploitation illicite des espèces ligneuses du PNKB par les populations locales et d'améliorer la du PNKB qui est un site du patrimoine mondial. L'octroi des terres aux Peuples autochtones Pygmées, l'implication effective des populations locales dans la gestion du parc, l'appui des Peuples Autochtones en Activités génératrices des revenus, disponibilité du courant électrique, renforcement de l'éducation environnementale, renforcement de capacité et l'amélioration du traitement du personnel du PNKB et le reboisement des espaces déjà déforestés sont les stratégies que nous avons préconisées pour améliorer la gouvernance du PNKB et préservation de la biodiversité du PNKB.